

PREAMBULE

Comme chaque année, le présent rapport de gestion permet de relater les nombreuses facettes de l'activité communale et de prendre ainsi conscience de l'immense travail, souvent méconnu, accompli par le personnel de la Ville.

Outre l'activité courante, l'année 2007 a été exceptionnelle à plus d'un titre. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2007, Delémont dénombrait 11'390 habitants, soit une augmentation de 86 personnes par rapport à l'année précédente (11'304). Cette deuxième augmentation consécutive de la population communale est un signe encourageant. Alors que Delémont a perdu plus de 500 habitants de 1995 (11'824 habitants) à 2005 (11'266), cette inversion de la tendance démographique est bienvenue.

En outre, le Conseil communal constate que les investissements privés en Ville de Delémont (constructions immobilières, artisanales et industrielles) se sont montés à 116 millions en 2007 contre 42 millions en 2006. 30 maisons familiales ont été construites en 2007 (contre 22 en 2006) et 127 nouveaux logements ont été mis sur le marché (36 en 2006).

"Delémont : la nouvelle locomotive du canton" ou encore "Delémont remplit enfin son rôle de locomotive" : ces titres ne sont pas du Conseil communal mais des éditions du *Quotidien Jurassien* et de *L'Impartial* du jeudi 17 janvier 2008. En effet, la République et Canton du Jura a besoin d'une capitale qui se développe et s'affirme comme sa «locomotive économique». Plus Delémont sera fort, plus la région jurassienne dans son ensemble aura à s'en féliciter.

Le Conseil communal se réjouit donc de ces résultats et constate que la qualité de vie en ville conjuguée avec la construction de nouveaux logements et de nouvelles entreprises sur le territoire communal confirme l'attractivité de Delémont en tant que centre d'agglomération.

Au niveau financier, l'année 2007 aura vu, grâce aux effets combinés de l'action du Conseil communal soutenu par son administration et de la très bonne conjoncture économique, la poursuite de la marche vers l'assainissement financier. Pour la première fois depuis longtemps, les comptes 2007 bouclent avec un excédent de recettes. Les projections financières pour ces prochaines années ne permettront toutefois pas de relâcher la rigueur.

Durant l'année 2007, le Conseil communal a pu réaliser ses objectifs grâce au soutien du Conseil de Ville, des commissions communales et des agents de la fonction publique. De manière loyale et efficace, ils ont aidé le Conseil communal à administrer la Ville avec satisfaction. Il relève également l'engagement des nombreuses sociétés et associations qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que Delémont demeure une ville animée, riche en contacts humains et soucieuse de son développement harmonieux. A toutes et à tous, il exprime ses profonds et sincères remerciements.

Gilles Froidevaux, maire
Patricia Cattin, vice-maire
Pierre Brulhart, conseiller communal
Françoise Collarin, conseillère communale
André Parrat, conseiller communal
Josy Simon, conseiller communal
Renée Sorg, conseillère communale

N.B. Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

(Responsable : M. Gilles Froidevaux, maire)

1.1 Corps électoral

En 2007, le corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur un objet de compétence communale, qui a été refusé.

Votation du 17 juin 2007

La modification du plan de zones 1 « Bâti » et le plan spécial (plan et prescriptions)
n° 69 « Golf de Domont » ?

Electeurs inscrits	:	8538
Cartes rentrées	:	4713
Bulletins rentrés	:	4699
Bulletins blancs	:	39
Bulletins nuls	:	12
Bulletins valables	:	4648
Nombre de oui	:	1961
Nombre de non	:	2687
Participation	:	55,20%

1.2 Conseil de Ville

Président :	M. Michel Thentz jusqu'au 30 avril ; M. Pierre Tschopp dès le 1 ^{er} mai
1 ^{ère} vice-présidente :	Mme Anne Seydoux
2 ^{ème} vice-président :	M. Hubert Crevoisier
Scrutatrice :	Mme Béatrice Müller
Scrutatrice :	Mme Juliette Kohler
Chancelière :	Mme Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 10 fois en 2007, ce qui représente quelque 27 heures de débats.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, ce qui représente environ 9 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 1 résolution, 14 questions écrites, 7 interpellations, 3 postulats et 7 motions.

Quinze membres ont quitté cette autorité en 2007 : Mme Sarah Erard Jäkel, PS ; M. Luc Schindelholz, CS•POP ; M. Pierre Brulhart, PS ; M. Michel Thentz, PS ; M. Christian Silvant, PCSI ; M. Alphonse Chèvre, PLR ; M. Michel Hirtzlin, PS ; M. Romain Godinat, PCSI ; M. Emmanuel Kummer, CS•POP ; M. Roland Schmid, UDC ; M. Michel Broquet, PDC-JDC ; M. Laurent Hennet, PS ; M. Joël Plumey, PCSI ; M. César De Pasquale, UDC ; M. Jean-Pierre Kohler, CS•POP.

De plus, le Législatif a appris avec tristesse les décès de Mme Andrée Stadelmann, PS, et de M. Jean-René Rais, PLR.

Sur les 43 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil de Ville en a accepté 41.

1.3 Conseil communal

Président :	M. Gilles Froidevaux, Département de la mairie
Vice-maire :	Mme Patricia Cattin, Département de la culture et des sports

Membres : Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme et de l'environnement
M. Josy Simon, Département des affaires sociales, de la jeunesse et du logement
Mme Françoise Collarin, Département des finances et des écoles
M. Francis Girardin, Département de l'énergie et des eaux, démissionnaire au
28 février 2007, remplacé par M. Pierre Brulhart
M. André Parrat, Département des travaux publics
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2007, le Conseil communal a tenu 45 séances, avec un taux de présence de 96,5 %.

1.4 Administration générale et Chancellerie communale

Le Conseil communal a décidé de modifier la dénomination de la Caisse communale en Service financier, ce qui correspond aux appellations utilisées généralement par les autres villes pour ce service qui doit non seulement assurer la bonne tenue de la comptabilité de la Municipalité, mais également procéder à diverses analyses financières et recommandations facilitant la prise de décisions par les autorités compétentes.

A la suite de l'attribution du prix Wakker à la Ville pour sa stratégie d'aménagement claire et son développement urbain soigneux et de grande qualité, le Conseil communal a pu constater, en 2007, selon les statistiques de Jura Tourisme, une augmentation de la fréquentation du bureau d'accueil, des visites de la Ville, ainsi que des nuitées hôtelières pour le district.

D'après la responsable du bureau de Delémont de Jura Tourisme, les touristes qui ont parcouru ces derniers mois la région delémontaine étaient intéressés par la Ville et son environnement naturel. Indiscutablement, l'obtention du prix Wakker a attiré la curiosité sur Delémont auprès de nombreux marcheurs, cyclistes et autres touristes de passage. Quant à la demande de visites guidées, grâce à la mise à disposition de nouveaux guides, elles sont en augmentation.

Du point de vue de Jura Tourisme, la remise du prix Wakker à la Ville a augmenté le nombre de visiteurs de la capitale jurassienne qui a été choisie par diverses associations professionnelles, politiques, culturelles ou institutions pour y tenir leurs assises annuelles.

1.5 Informatique

Logiciel SID

L'introduction de la nouvelle loi de libéralisation du marché de l'électricité a amené les Services industriels à renouveler le logiciel utilisé jusqu'alors, ainsi qu'à acquérir un serveur dédié à ce logiciel.

La collecte des consommations des grands comptes SID a également nécessité l'installation d'un serveur. Les frais d'acquisition de ce serveur ont été partagés car il héberge également le logiciel de prêts des bibliothèques.

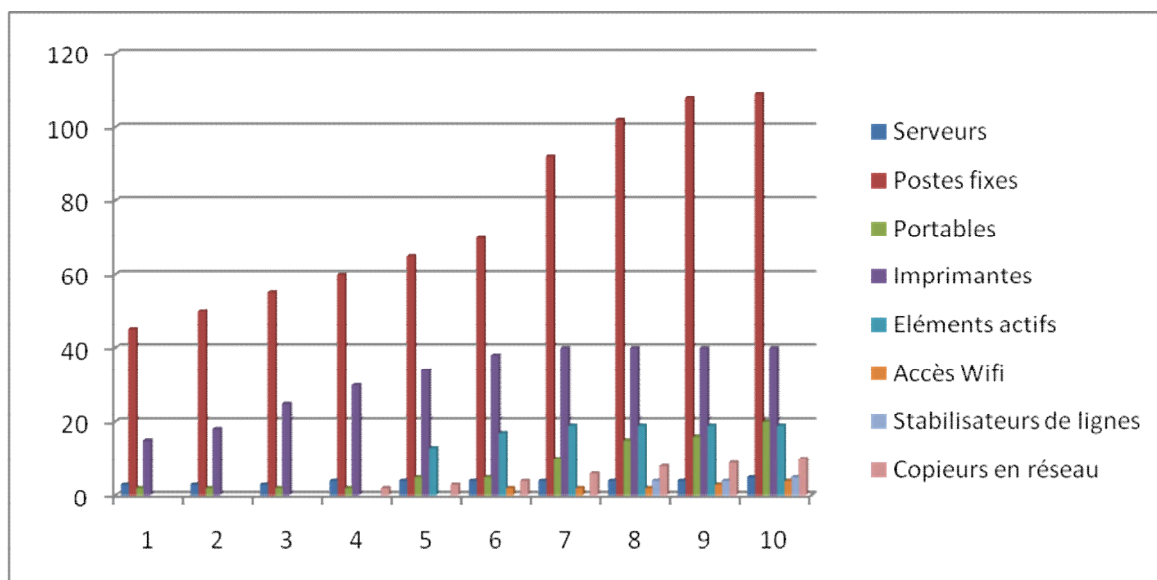
Renouvellement du parc informatique

Dix postes de travail ont été acquis afin de permettre un renouvellement régulier du matériel obsolète. Le parc est aujourd'hui composé de 7 serveurs et de 120 postes de travail.

Le parc informatique communal a évolué selon le diagramme ci-dessous depuis 1998 :

Appareils	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Serveurs	3	3	3	4	4	4	4	4	4	5
Postes fixes	45	50	55	60	65	70	92	102	108	109
Portables	2	2	2	2	5	5	10	15	16	20
Imprimantes	15	18	25	30	34	38	40	40	40	40
Eléments actifs					13	17	19	19	19	19

Accès Wifi						2	2	2	3	4
Stabilisateurs de lignes								4	4	5
Copieurs en réseau				2	3	4	6	8	9	10



L'installation de photocopieurs connectables s'est poursuivie avec notamment le renouvellement du matériel de la Chancellerie communale ainsi que dans plusieurs services (SID, Impôts, agence AVS, UAPE). Ceci permettra de faire des économies substantielles sur les consommables utilisés par les imprimantes traditionnelles.

Incidents et pannes

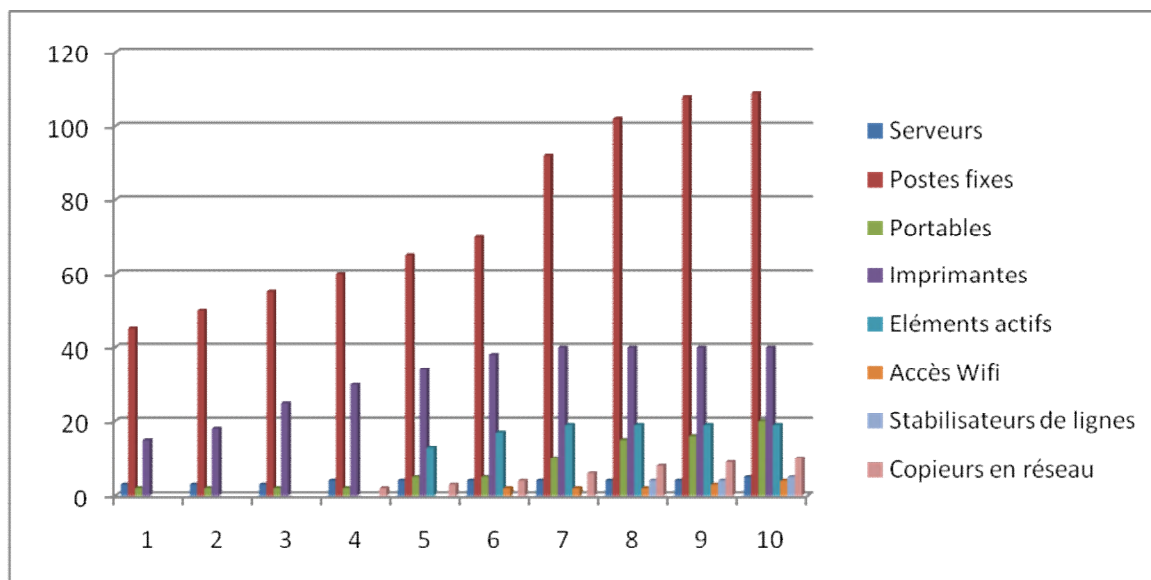
Durant l'exercice 2007, le Service informatique a été victime de perturbations dues aux coupures de courant survenues lors des inondations. Un appareil actif (switch) a été endommagé et son remplacement a été effectué. Cette interruption a perturbé le bon déroulement du travail des collaborateurs durant 3 heures. Sinon, aucune incident majeur n'est survenu lors de l'exercice 2007.

Ecoles primaire et enfantine :

Six ordinateurs portables ont été acquis pour l'école du Château, ceci afin de permettre la création de classes à effectif réduit dédiées à des travaux nécessitant plus d'un ordinateur.

Une armoire pour le rangement et le chargement des portables a été construite en grande partie avec des pièces disponibles à l'interne pour un coût d'environ Fr. 1'000.-. A titre de comparaison une armoire neuve coûte plus de Fr. 4'500.-.

Appareils	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Serveurs					1	1	1	1	1	1
Postes fixes					68	68	68	69	70	70
Portables					4	4	6	11	15	21
Imprimantes					62	62	62	63	66	66
Eléments actifs					7	7	9	9	9	9
Accès Wifi							1	1	29	29
Stabilisateurs de lignes									3	3
Copieurs en réseau						2	2	2	2	2



Incidents et pannes

Une panne du serveur des écoles engendrée par la chaleur et le mauvais environnement dans lequel cette machine fonctionne, a créé une interruption de service d'une demi-journée. Cette panne a mis en évidence que le local serveur n'est pas adapté et que les machines vieillissent prématurément. De plus le serveur n'étant plus sous garantie et les pièces pour les réparations n'existant plus, un nouveau serveur a été mis au budget pour 2008.

Le parc informatique des écoles primaire et enfantine est vieillissant et l'on rencontre de plus en plus de pannes nécessitant le remplacement de machines. Il en résulte que 5 nouveaux appareils ont dû être installés en remplacement d'ordinateurs irrécupérables. Cette tendance s'accroîtra durant les prochaines années si un renouvellement du parc par étape n'est pas mis en œuvre.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

1.6 Personnel

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

Le Conseil communal a nommé :

- M. Philippe Hammel, caporal de police (au 1.1.2007) puis sergent de police (au 1.12.2007) ;
- M. Raphaël Kury, ouvrier SI 1 ;
- Mme Antonella Tamasi, agente administrative 1.

Dans le cadre d'un encouragement à réduire leur temps de travail, 25 fonctionnaires ont été intéressés par cette demande. La diminution demandée oscille entre 2% et 8% ; la majorité étant de 2%, ce qui correspond à une semaine de vacances.

A fin 2007, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 165 fonctionnaires (167 à fin 2006). Total des emplois (équivalence à plein temps) : 137.85, contre 151.49, selon la liste autorisée par le Conseil de Ville. A noter que la quasi-totalité des postes devenus vacants ont fait l'objet d'un moratoire, parfois jusqu'à trois mois, en vue d'analyser les besoins de renouvellement de ceux-ci. Certains postes n'ont pas été repourvus.

Jubilaires

Girardin Alex	a été fêté	pour	40 ans de service ;
Fridez Patrick	a été fêté	pour	25 ans de service ;
Laager Michel	a été fêté	pour	25 ans de service ;
Milani Marcel	a été fêté	pour	25 ans de service ;
Schaller Jean-Marie	a été fêté	pour	25 ans de service ;
Caillet Olivier	a été fêté	pour	20 ans de service ;
Charpilloz Françoise	a été fêtée	pour	20 ans de service ;
Fleury Jean-Paul	a été fêté	pour	20 ans de service ;
Wuillemin Daniel	a été fêté	pour	20 ans de service.

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2007 s'est élevé à 117 personnes contre 111 l'année précédente.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

43 (43) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés) ;

74 (68) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage).

Mme Roswitha Inguscio, concierge, a pris sa retraite.

Apprenant-e-s

Les apprenants (employés de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

- 3 en première année ;
- 4 en deuxième année ;
- 5 en troisième année.

Caisse maladie

319 personnes (315 en 2006, 291 en 2005, 323 en 2004, 320 en 2003) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2007, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1'688 en 2007 (1'332 en 2006, 1'399 en 2005, 2'317 en 2004, 1'569 en 2003, 2'170 en 2002). Huit fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, une demande AI était encore pendante auprès des instances cantonales.

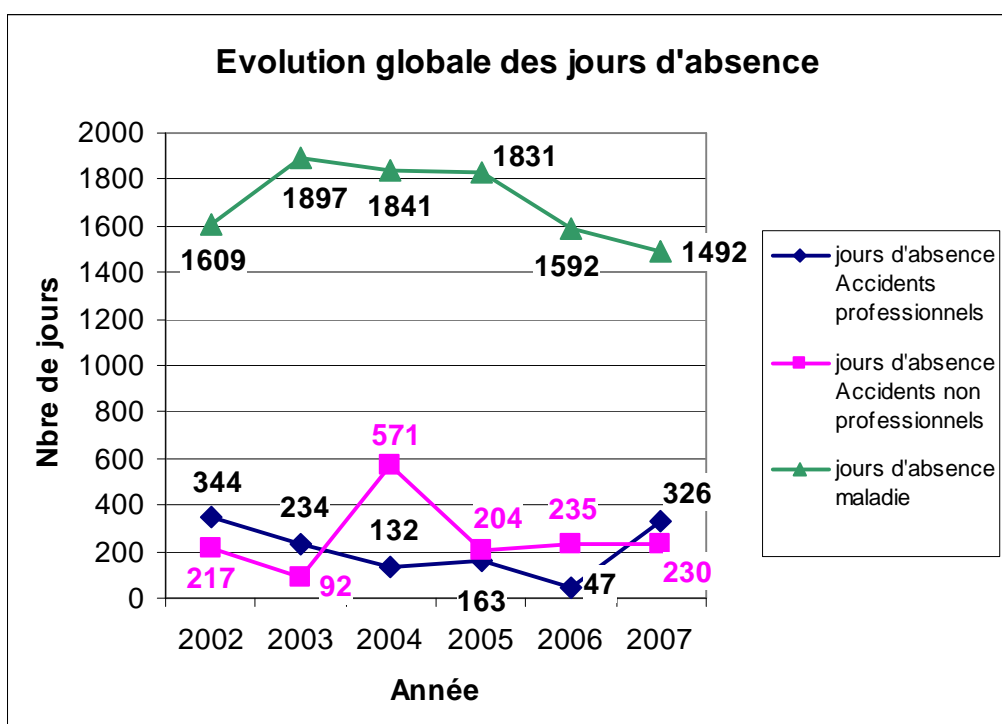
Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2007 (chiffres 2006)

Durée de l'absence *	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours sans certificat médical</i>	197 (130)	1 (2)	4 (1)	X	X	202 (133)
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	494 (373)	66 (45)	137 (152)	X	X	697 (570)
<i>Absences supérieures à 30 jours</i>	441 (518)	259 (0)	89 (111)	X	X	789 (629)
<i>Total intermédiaire</i>						1688 (1332)
<i>Congé de maternité</i>	X	X	X	420 (44)	X	420 (44)
<i>Cas AI - demandes en cours</i>	360 (721)	X	X	X	173 (150)	187 (571)
<i>Total général</i>						2295 (1947)

* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	302	(296)
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	185	(181)
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	12.41	2295/185 (10.76; 1947/181)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	9.12	1688/185 (7.36; 1332/181)



1.7 **Archives**

Généralités

Au cours de l'année 2007, l'archiviste a participé à trois séances de la Commission de dénomination des rues, laquelle s'est occupée notamment des lieux-dits en vue de l'édition prochaine de nouveaux plans municipaux. Dans le cadre de l'inauguration de la rue Albert-Meister, il a été mandaté pour rédiger un article dans le *D'lem Info* (No 173) sur le famille d'Albert Meister, ce qui a nécessité quelques recherches.

Le 23 juin 2007, l'archiviste a participé avec M. le maire à la Table ronde des Jumeliades de Belfort sur *La naissance, l'évolution et les apports de l'institution communale*. A cet effet, il a préparé un dossier et rédigé un exposé historique sur la commune de Delémont.

Il a aussi prêté son concours aux recherches sur l'habitat ouvrier à Delémont effectuées par M. Philippe Daucourt, architecte, en vue de la publication d'un ouvrage.

Enfin, il a poursuivi le tri de la correspondance non répertoriée des années 1866-1912.

Versements de fonds et acquisitions

Au cours de l'année écoulée, les Archives ont enregistré quelques petits versements de services communaux et de la section locale de la Société jurassienne d'Emulation et aussi reçu quelques publications.

Renseignements / recherches / consultation des archives /prêts

L'archiviste a traité vingt-cinq demandes de renseignements provenant de services de l'administration (3) et de particuliers (22) : 11 concernaient des personnes, 7 des sites industriels (plans cadastraux, permis de construire), 3 le patrimoine bâti (ferme, fontaines de la ville), 3 l'urbanisme (emplacement de la gare, tracé de la rue de la Maltière, anciennes cartes du territoire communal) et une sur les débats concernant le choix du nombre des membres du Conseil de Ville. Il a aussi effectué des recherches dans les dossiers de décès et les registres du cimetière pour déterminer les concessionnaires d'une trentaine de tombes.

Quatorze personnes, dont deux à plusieurs reprises, sont venues pour consulter des documents : protocoles du Conseil au XVIII^e siècle, plans cadastraux, permis de construire, documents iconographiques, code de police de 1356, *D'lem Info*.

A dix reprises, les Archives ont aussi prêté divers dossiers et plans à des services communaux (4), au Musée jurassien d'art et d'histoire (2) ainsi qu'à des bureaux techniques (3).

1.8 **Commission de conciliation en matière de bail**

Durant l'exercice 2007, la Commission de conciliation en matière de bail, présidée par M. Christian Minger, a traité 62 dossiers, ce qui correspond à une unité près au volume d'activité de l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 65 rapports de bail.

La commission a siégé à 51 reprises, traitant autant de dossiers en séance de conciliation.

Sur les 51 dossiers traités en séance, 36 ont abouti à une conciliation, 11 à un échec, 1 à une décision et 3 à un retrait.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à des augmentations de loyer, à la résiliation du bail et à des décomptes de frais accessoires.

En ce qui concerne les membres de la Commission de conciliation, il n'y a pas eu de changement en 2007.

1.9 Contrôle des habitants

Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2006

Documents établis

1714 (1572) formulaires de demande de papiers d'identité suisse ont été traités par le Contrôle des habitants à savoir :

Cartes d'identité	1093	(543 demandes « combi » et 550 demandes « carte seule »)
Passeports « standard 03 »	598	(543 demandes « combi » et 55 demandes « passeport seul »)
Passeports biométriques	23	

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice, par unité, de Fr. 20.80 pour un adulte et de Fr. 6.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport génèrent un bénéfice de Fr. 32.50 pour un adulte et de Fr. 12.20 pour un enfant.

Les demandes « Combi » (passeport + carte d'identité) génèrent un bénéfice de Fr. 27.50 pour un adulte et de Fr. 7.20 pour un enfant.

Evolution de la population en 2007

Naissances	115	(124)
Décès	105	(101)
Mariages	114	(111)
Divorces	86	(75)
Naturalisations	99	(66)

<u>Etat de la population</u>	<u>31.12.2007</u>	<u>31.12.2006</u>	<u>Différence</u>
<u>Suisses</u>	8680	8606	+ 74
Hommes	4060	4029	+ 31
Femmes	4620	4577	+ 43
<u>Etrangers</u>	2710	2698	+ 12
Hommes	1450	1423	+ 27
Femmes	1260	1275	- 15
<u>Au total</u>	11390	11304	+ 86
Hommes	5510	5451	+ 59
Femmes	5880	5853	+ 27

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2007	11390	8680	2710
31.12.2006	11304	8606	2698
31.12.2005	11255	8581	2674
31.12.2004	11307	8556	2751
31.12.2003	11372	8598	2774
31.12.2002	11407	8581	2826
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817

31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

Statistiques diverses (au 31.12.2007)

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	62	35	97
Etrangers + candidats à l'asile	39	26	65
Total général	101	61	162

<u>Répartition selon état civil (population totale)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2530	(2488)	2179	(2152)
Divorcé(e)s	348	(314)	513	(473)
Marié(e)s	2331	(2372)	2332	(2365)
Marié(e)s-seul(e)s	69	(76)	39	(59)
Partenariats enregistrés	2	(--)	6	(--)
Séparé(e)s	126	(100)	138	(124)
Veuf(ve)s	103	(102)	674	(679)

Répartition par confession (population totale)

Catholiques	3780	(3772)	4121	(4149)
Protestants	549	(540)	611	(605)
Autres confessions	694	(669)	663	(641)
Sans confession	486	(471)	486	(457)

Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3280 (3245) personnes
Jurassiens	5400 (5361) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis de séjour (CO)	4	(6)	3	(2)
Autorisation temporaire	65	(60)	33	(47)
Sans permis (fonctionnaire international)	1	(1)	--	(--)
Permis de séjour (B)	301	(273)	327	(316)
Permis d'établissement (C)	1084	(1088)	899	(910)
Admissions provisoires	29	(27)	20	(14)
Frontaliers	5	(4)	3	(2)

Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 75'803.50	(Fr. 60'172.00)
Versé au Canton	Fr. 48'639.00	(Fr. 37'405.00)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 27'164.50	(Fr. 22'767.00)

Durant l'année 2007, 882 (661) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la commune.

Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre (y compris en séjour)

Italie	634	Portugal	292
Espagne	394	France	248
Serbie et Monténégro	369	Turquie	90

Sri Lanka	59	Soudan	5
Bosnie-Herzégovine	54	Chine	5
Macédoine	45	Cuba	4
Allemagne	45	Côte d'Ivoire	4
Cameroun	37	Nigéria	4
Angola	35	Géorgie	4
Belgique	36	Pérou	4
Maroc	36	Philippines	4
Brésil	29	Bangladesh	4
Canada	28	Népal	4
Rép. démocratique du Congo	23	Cambodge	3
Croatie	21	Argentine	3
Algérie	16	Kenya	3
Ethiopie	13	Guinée	3
Russie	13	Suède	3
Roumanie	12	Albanie	3
Grande-Bretagne	12	Vénézuela	3
Pologne	12	Gabon	3
République dominicaine	11	Inde	3
Ukraine	10	Ile Maurice	2
Thaïlande	9	Haïti	2
Irak	9	Irlande	2
Erythrée	9	Liban	2
Afghanistan	8	Madagascar	2
Etats-Unis	7	Pakistan	2
Autriche	7	Arménie	2
Kosovo	7	Ghana	2
Colombie	6	Hongrie	2
Chili	6	Burundi	2
Moldavie	6	Rwanda	2
Grèce	6	Sénégal	2
République tchèque	6	Tunisie	2
Togo	5		
Iran	5		

Puis avec 1 ressortissant chacun :

Australie, Cap-Vert, Egypte, Japon, Norvège, Pays-Bas, Somalie, Syrie, Vietnam, Finlande.

Soit au total : 82 (82) nationalités étrangères.

1.10 Jumelages

Jumelage avec Belfort

2007 a coïncidé avec le 700^{ème} anniversaire de Belfort. A cette occasion, différents échanges ont eu lieu, avec la participation du Conseil communal à la manifestation marquant cet événement.

Dans ce cadre une table ronde, réunissant les différentes localités jumelées avec Belfort, a été organisée avec pour thème l'évolution de l'institution communale. De plus, une troupe de théâtre delémontaine s'est produite à Belfort, comme l'ont fait également des comédiens amateurs des autres villes jumelées avec Belfort, ce qui a très largement été apprécié.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

2007 a marqué le 21^{ème} anniversaire du jumelage avec La Trinidad et, selon décision antérieure, comme en 2006, le Conseil communal a poursuivi son soutien au projet institutionnel visant à assurer une structure solide au « Mouvement communal nicaraguayen » et à donner, d'autre part, à cette organisation des perspectives à long terme.

Le Conseil communal a ainsi versé Fr. 35'000.- en 2007, qu'il a prélevés sur son propre crédit. Pour les années 2008 et 2009, un montant identique a été intégré au budget communal, dans la rubrique ad hoc.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, les liens perdurent via Opération Villages roumains dans le but d'acheminer du matériel médical entre autres, selon l'intérêt manifesté.

1.11 Commission de la mairie

Séances

La commission, présidée par M. Jérôme Corbat, a siégé à sept reprises en 2007.

Elle a été régulièrement informée sur le projet d'agglomération delémontaine et la ZARD.

Foires mensuelles

	2006	2007
Janvier	8 forains	13 forains
Février	16	14
Mars	23	2
Avril	25	27
Mai	28	37
Juin	33	39
Juillet	32	34
Août	31	21
Septembre	21	10
Octobre	24	23
Novembre	11	12
Décembre	<u>16</u>	<u>15</u>
Total	268	247

Cimetière et funérarium

En 2007 il y a eu 105 décès sur la commune de Delémont, dont 74 incinérations, 12 enterrements, 15 enterrements à l'extérieur de la localité et 4 dons du corps à la science.

1.12 Service de police

Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative (3 personnes) et l'autre composée d'agents en uniforme (13 personnes). Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire de police.

Le secteur administratif gère la correspondance inhérente au service, les autorisations de parcage et amendes d'ordre, les marchés, le registre des chiens, la gestion des objets trouvés. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (13 personnes) sont identiques aux années précédentes et le service extérieur s'étend de 07h00 à 05h00.

Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation continue, notamment au sujet de l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale.

Activités

Les tâches de contrôle et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la

présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. On connaît plusieurs endroits à problèmes (Gare, Poste-Gare, Blancherie et Vieille Ville en général). Un groupe de travail avait été créé en 1999, en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre à la suite de plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et de doléances de restaurateurs. Ce groupe sera réactivé en début 2008, sur demande du Procureur général.

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

L'année 2006 avait porté sur deux réflexions majeures : la collaboration, 24 heures sur 24, avec la Police cantonale et la mise en place d'une collaboration avec la commune de Courroux. Au terme de l'étude avec la Police cantonale, il a été décidé de cesser la collaboration telle que réalisée depuis 2000 et ce depuis le 1^{er} janvier 2007. Ainsi, dès le début de l'année 2007, la Police municipale accomplit ses missions uniquement sur la ville, en assurant une présence extérieure de 07h00 à 05h00. En outre, une convention de collaboration, également dès le 1^{er} janvier 2007, a été signée entre les Exécutifs de Delémont et Courroux. Passée en assemblée communale à Courroux, cette convention a été acceptée à l'unanimité. Elle porte sur des tâches de police locale uniquement. Ainsi, les agents de Delémont interviennent également sur le territoire de Courroux. L'agent de Courroux est rattaché au poste de Delémont et est sous les ordres du Commissaire de police. Des séances de coordination sont organisées avec les Autorités communales de Courroux. Cette localité met un véhicule équipé, selon les besoins de la police à disposition des forces de l'ordre.

Le Corps de police a connu le départ d'un de ses membres au 30 novembre 2007. En effet, après 40 années de service, le Sgt Girardin Alex a fait valoir son droit à la retraite. Le Caporal Hammel a été promu sergent, remplaçant du Commissaire, sur décision du Conseil communal. Les agents Altermath Corinne, Petermann Maryline et Hentzi Cédric ont obtenu la distinction d'appointé.

Le nombre des réquisitions administratives (927) est en hausse par rapport à 2006 (800). Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements au Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, de rapports de renseignements et demandes de naturalisation, des actes d'enquête pour le Contrôle des habitants, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de les faire stationner le long de l'A16, à hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive est fermée. Elle trouvera probablement une autre affectation. L'idée est de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale. La commune de Delémont ne dispose plus d'endroit pour accueillir les Gens du voyage. Le projet prévoit une aire de stationnement aux Prés-Roses avec une réalisation possible en 2008.

Les intempéries d'août ont mobilisé la quasi totalité du Corps de police par rotation sur 5 jours. Le travail a consisté à fermer des rues devenues impraticables, à des contrôles dans des bâtiments, distribution de bons de repas et au rétablissement général.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 617'970.- contre Fr. 520'540.20 en 2006, avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Industrie, Brasserie, Losinger, Hôpital et Coherchan, Gare Collectif, Otto's et TVA. Le nouveau propriétaire du parc de l'Industrie a dénoncé la convention qui le liait à la Municipalité.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 40'989.- (Fr. 49'389.95 en 2006).

Radars : des contrôles radars, sur 22 jours en 2007 (23 en 2006) ont été effectués en 56 lieux du territoire communal. 7488 véhicules (8212 en 2006) ont été contrôlés parmi lesquels 261 (5,22%), étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 26'490.- (Fr. 15'780).

Permis de nuit : 181 (188) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 19'150.- (Fr. 19'900.-).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent Fr. 45'900.- (Fr.45'100.-). On recense plus de 501 (481) chiens sur la commune.

Vignettes : 461 (739) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 2'766.- (Fr. 4'434.-).

Amendes d'ordre : environ 4'000 amendes ont été infligées (idem en 2006) pour des infractions LCR. Elles représentent un montant de Fr. 284'348.05 (Fr. 209'460.- en 2006). A ce montant, il faut déduire environ Fr. 10'000.- (idem en 2006) pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

Vente de cycles : elle a permis de liquider 38 cycles (44) et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'950.- (Fr. 1'140.-).

Soutien à des manifestations publiques : depuis quelques années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Les Jardins, Comptoir delémontain, Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Migros Sprint, Metropoly, Habiter la lecture, etc.). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial. A noter que certaines manifestations traditionnelles delémontaines bénéficient d'un forfait.

Appels téléphoniques : près de 10'000 appels sont réceptionnés annuellement par la Police locale, soit une moyenne de 30 appels/jour.

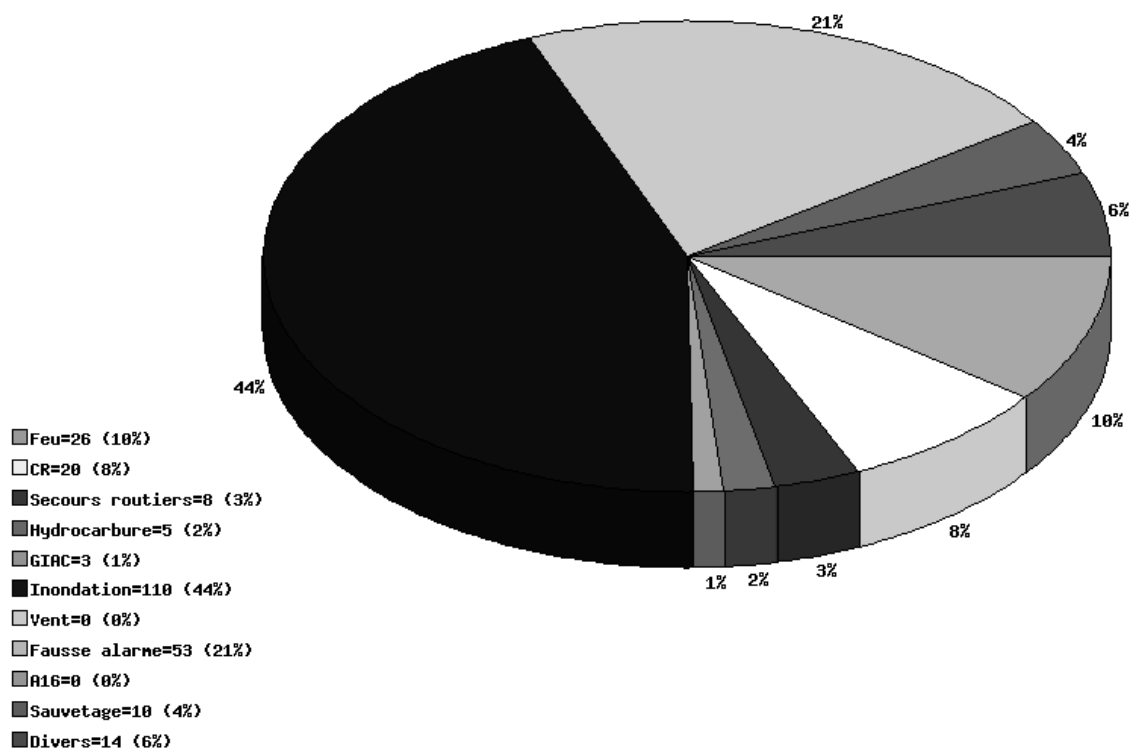
1.13 Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Une année 2007 marquée par l'inondation d'août

L'année 2007 a été ponctuée par les intempéries torrentielles des 8 et 9 août 2007; une intervention continue sur 4 jours qui a mis à rude épreuve les équipes de secours et montré les limites face au déchainement des éléments naturels. Un rapport détaillé a été établi (il peut être téléchargé sur le site www.delemont.ch/pompiers). En 2008, pour la lutte contre les inondations, de grands défis se poseront aux sapeurs-pompiers : équipement en matériel plus performant, formation et exercices, établissement de plans d'alarme et d'intervention.

Au niveau du personnel, les officiers Joseph Cavallo et Jocelyn Donzé, arrivés à l'âge limite en 2006, ont été remplacés par les nouveaux officiers Alexandre Kaiser et Nazmi Mehmetaj, l'effectif étant complété par l'officier-instructeur Luciano Prudente. La continuité au sein de l'état-major du CRISD est ainsi garantie. D'autre part, vu que le commandant du CRISD atteindra lui-aussi l'âge limite de 50 ans en 2008, un message a été préparé à l'intention du Conseil communal dans le but de créer un poste de commandant professionnel. En effet, les tâches toujours plus nombreuses et complexes ne permettent plus d'effectuer les missions administratives des officiers dans un système de milice. Ce message sera donc présenté aux différentes instances communales et cantonales en 2008.

Le CRISD a procédé au remplacement du véhicule de la protection respiratoire (à charge de l'A-16) et du véhicule de l'officier de service (sur le compte du Centre de Renfort avec participation du district et de l'ECA). Un véhicule-berce a également été acquis, permettant d'installer un transport d'eau sur plus d'un kilomètre, ou encore de ramener tout le matériel sale après l'intervention. Dans le futur, d'autres berces pourront être aménagées, limitant ainsi les frais en évitant d'avoir à acheter un châssis-moteur à chaque fois.



Exercice Carcata

Les exercices de collaboration avec le Service des urgences de l'Hôpital du Jura se sont intensifiés. En 2007, l'exercice mettait en jeu une quarantaine de figurants répartis dans 1 autocar et 2 véhicules automobiles installés sur l'A-16. Tout a bien fonctionné et l'intervention, axée sur la tactique et les techniques de triage-relevage-transport-nid de blessés, s'est déroulée de manière pratiquement optimale. La REGA, qui serait alarmée en cas d'intervention réelle, n'a pas été sollicitée, afin de mettre au défi les médecins-trieurs de l'Hôpital du Jura, qui doivent se débrouiller seuls en cas d'indisponibilité de l'hélicoptère.

1.14 Protection civile

Etat-Major

Le poste de chef local de l'organisation de la Protection civile étant vacant, l'Etat-Major n'a pas été convoqué en 2007.

Service cantonal de la sécurité et de la protection

Dix participants, dont un astreint delémontain, ont participé au cours de base et technique pour pionniers de sauvetage organisé par le canton à Alle et Tramelan du 15 au 26 octobre 2007. La participation de 10 % à la charge de la commune s'élève à Fr. 365.75.

Exercices communaux et cours cantonaux

4 cours de maintenance pour le contrôle périodique des constructions de la Blancherie et de St-Michel ont été organisés en 2007, représentant au total 33 jours de service pour 24 participants. La facture totale s'élève à Fr. 1'481.05, moins la subvention cantonale de 45 %, soit Fr. 389.10.

Inondations du 8 au 14 août 2007

27 personnes ont répondu à l'appel lancé aux astreints de la Protection civile lors des inondations des 9 et 10 août 2007, représentant ainsi 61 jours de service. La facture s'élève à Fr. 1'181.65, moins la subvention cantonale de 45 %, soit Fr. 719.20.

Attributions des places protégées

L'Office de la protection civile procède chaque mois aux nouvelles attributions des places protégées selon les listes reçues du Contrôle des habitants (naissances, arrivées, décès, départs, changements d'adresse). Ces modifications sont également effectuées pour les astreints de la Protection civile.

Locations

3 sociétés ont utilisé les installations de la Protection civile de la Blancherie.

Essai des sirènes

L'essai des sirènes de la Protection civile a été effectué le 7 février 2007. Aucune défaillance n'a été signalée.

Nominations – démissions - retraites

Pour des raisons de changement de domicile et après 12 années, dont 7 en tant que vice-commandant de la Protection civile, le Conseil communal a accepté la démission de M. Jean-Marc Bouduban.

M. Louis Belle, chef du Service assistance a déménagé à Courroux mais il reste, pour le moment, incorporé à l'Etat-Major de Delémont.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

(Responsable : M. Josy Simon, conseiller communal)

Préambule

A l'instar de 2006, l'année 2007 a été marquée par le développement des réflexions au sujet de la Maison de l'Enfance. Le groupe de travail, chargé de chercher une solution de construction nouvelle pour les trois sites d'accueil, a déposé son rapport et ses conclusions. Il en ressort qu'il faudrait un montant de l'ordre de 5 millions pour réunir les trois secteurs sur un seul site, somme considérée comme financièrement trop lourde actuellement. D'autre part, s'agissant des tarifs de la Maison de l'Enfance, le dossier communal a été gelé en raison des contestations portées devant le Parlement, une solution étant trouvée en décembre 2007 au plan cantonal.

En ce qui concerne le bâtiment du Creux-des-Biches, destiné aux colonies, une réflexion a été menée afin d'améliorer la gestion financière, décision étant prise de confier la gestion des colonies d'été à une nouvelle association à créer. Quant au bâtiment communal, il est géré comme les autres bâtiments par le Service de l'urbanisme. La nouvelle association de la colonie du Creux-des-Biches a été créée le 29 novembre 2007. Le Conseil communal a modifié les tarifs de location le 11 décembre 2007.

2.1 Logement

La Délégation du logement qui réunit la Mairie, le Département de l'urbanisme et de l'environnement et le Département des affaires sociales, de la jeunesse et du logement s'est réunie une demi-douzaine de fois en 2007. Elle a décidé de mettre en veilleuse le projet de règlement relatif à l'encouragement à la réhabilitation et la rénovation des logements en ville, le Canton ayant des projets qui pourraient se superposer. Elle a rencontré les représentants de Wüst et Partner dans le but de définir un mandat d'étude qualitative du marché du logement, objet d'un message accepté par le Conseil de Ville. L'étude a été remise en décembre 2007 et sera présentée au printemps 2008.

2.2 L'aide sociale

Le Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement (ci-après le Service) a traité 119 (133) demandes de préavis à l'attention de l'autorité cantonale. Il a répondu également à différentes demandes d'informations dans ce domaine.

2.3 Les mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait ou changement d'autorité parentale et/ou de la garde, placement d'enfants, autorité parentale conjointe, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaires et détenteurs de biens. Souvent, la mesure a pour but de protéger les deux aspects.

Au 31 décembre 2007, le registre de l'Autorité tutélaire compte 257 dossiers (256 au 31 décembre 2006). En 1995, il y en avait 169 ! Cette augmentation importante se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion.

- 53 (49) tutelles officielles ;
- 15 (15) tutelles privées ;
- 97 (99) curatelles officielles ;
- 69 (72) curatelles privées ;
- 1 (1) conseil légal officiel ;

- 0 (0) conseil légal privé ;
- 5 (3) surveillances éducatives;
- 17 (17) autorités parentales prolongées.

En 2007, 17 (9) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles de représentation assumées par le responsable du service, chargé, dans le cadre d'action en paternité, en désaveu et en divorce, de représenter les intérêts de l'enfant.

2.4 Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'652.- et pour couple de Fr. 20'869.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour personne seule (Fr. 30'000.-/couple) pour un impôt anticipé de Fr. 70.- pour personne seule (Fr. 105.-/couple).

Ainsi ont été versées :

- 233 allocations pour un montant de	Fr.	112'410.-
- 52 allocations à des personnes séjournant en home pour	Fr.	12'220.-
Soit un total de	Fr.	124'630.-
		=====

Suite à une décision du Conseil communal, le tiers des allocations non versées en 2006 l'a été en 2007, représentant Fr. 42'370.-.

2.5 Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 111'215.50 (Fr. 104'243.50).

La subvention de la Confédération est de 39,55 % (Fr. 36'681.- en 2007).

2 (1) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 18'650.- (Fr. 15'805.-) ; Fr. 4'200.- (Fr. 0.-) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

2.6 Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par M. Sébastien Lapaire, a siégé 4 fois en 2007 pour traiter notamment :

- du budget ;
- de la Maison de l'Enfance, en particulier de la pétition contre les tarifs et du crédit pour les travaux urgents ;
- de la Commission spéciale de la jeunesse ;
- de la réorganisation de la gestion du Creux-des-Biches ;
- du message relatif à l'étude qualitative du marché de la construction.

Les séances ont permis aux participants d'échanger des informations utiles et de préavis des projets.

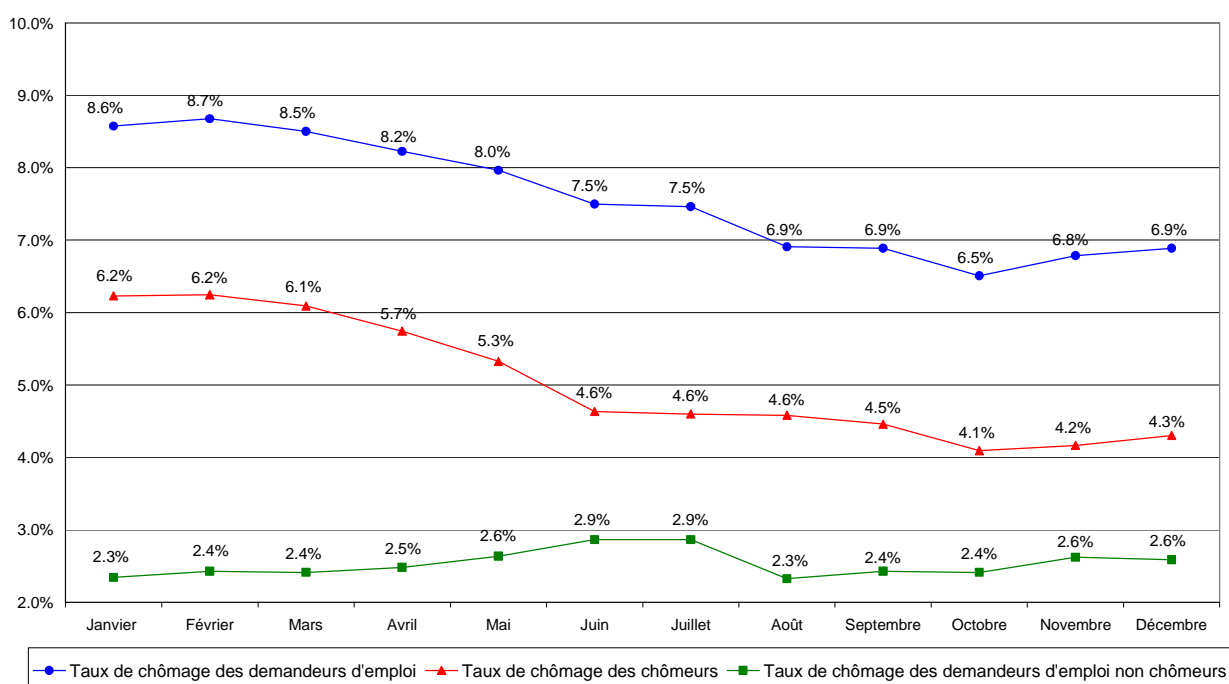
2.7 Office de l'emploi

Nous donnons ci-dessous l'essentiel de la statistique du chômage en ville de Delémont, livrée par le Service des arts et métiers et du travail, en précisant que le nombre des demandeurs d'emploi est une addition du nombre de **chômeurs** et du nombre de **demandeurs d'emploi non chômeurs**.

Pour rappel, l'Office de l'emploi, doté d'un poste à 25%, procède à l'accueil, à l'inscription et à une première information des nouveaux chômeurs avant la prise en charge par l'ORP. Des échanges ont lieu avec les ORP afin de mieux coordonner et accélérer la procédure avec pour objectif un meilleur suivi.

Répartition de tous les demandeurs d'emploi inscrits auprès de la commune de Delémont en 2007						
Mois sous revue / STATUT	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage des demandeurs d'emploi	Chômeurs	Taux de chômage des chômeurs	Demandeurs d'emploi non chômeurs	Taux de chômage des demandeurs d'emploi non chômeurs
Janvier	494	8.6%	359	6.2%	135	2.3%
Février	500	8.7%	360	6.2%	140	2.4%
Mars	490	8.5%	351	6.1%	139	2.4%
Avril	474	8.2%	331	5.7%	143	2.5%
Mai	459	8.0%	307	5.3%	152	2.6%
Juin	432	7.5%	267	4.6%	165	2.9%
Juillet	430	7.5%	265	4.6%	165	2.9%
Août	398	6.9%	264	4.6%	134	2.3%
Septembre	397	6.9%	257	4.5%	140	2.4%
Octobre	375	6.5%	236	4.1%	139	2.4%
Novembre	391	6.8%	240	4.2%	151	2.6%
Décembre	397	6.9%	248	4.3%	149	2.6%
Moyenne annuelle	436	7.6%	290	5.0%	146	2.5%

Evolution du taux de chômage dans la ville de Delémont en 2007



2.8 Agence communale AVS

En 2007, le travail effectué par l'agence, selon les directives de la Caisse de compensation du canton du Jura, s'est déroulé selon les normes. Il s'agit principalement des affiliations des indépendants, sociétés et personnes sans activité lucrative, du contrôle des certificats d'assurance AVS/AI, des déclarations des salaires des employeurs, des demandes d'allocations familiales aux personnes sans activité, de la réception des demandes de rentes de vieillesse, de prestations de l'AI, de prestations complémentaires, etc.

Au 31 décembre 2007, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1792 (1798), celui des rentes pour impotent à 94 (94) et celui des prestations complémentaires à 741 (734).

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 2052 (1943).

Durant l'année, l'agence a transmis 309 (299) nouvelles demandes d'affiliations et 323 (323) demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Comme d'habitude, le personnel a assisté régulièrement aux séances d'informations données par la Caisse de compensation.

2.9 Maison de l'Enfance de Delémont

A titre préliminaire, il y a lieu de relever que les travaux effectués à la Gare 11 et Gare 15 ont grandement amélioré le quotidien du personnel et des enfants. Des locaux administratifs en suffisance, et notamment une salle de réunion, facilitent le travail et en améliorent la qualité.

Il y a toujours une liste d'attente importante. Des démarches sont en cours auprès du Canton pour ouvrir 10 places d'accueil supplémentaires à l'Orangerie.

Les éducatrices de la Ludovie et de la Gar'onze, puis de la Dorlotine, ont participé au titre de perfectionnement à des heures de supervision. Ces supervisions représentent un apport réellement bénéfique pour l'équipe éducative, pour les enfants accueillis et indirectement pour leurs parents.

En ce qui concerne les nouveaux tarifs admis par le Canton, il faut se réjouir de l'introduction d'un rabais fratrie (30% dès le 2^{ème} enfant et 50% pour et dès le 3^{ème} enfant) car 46 familles confient 2 voire 3 enfants à la Maison de l'Enfance.

Nurserie la Dorlotine

La Dorlotine, nouvelle structure de 20 places, a pris son rythme de croisière et fonctionne bien.

56 enfants ont été accueillis dont 16 ont passé à la Ludovie en été. Nous refusons du monde pour les matins ; par contre les après-midis ne sont pas toujours complets : les mamans qui travaillent à temps partiel travaillent plutôt en matinée.

Inscriptions : - 2 enfants à plein temps
54 enfants à temps partiel

Familles : 5 enfants de famille monoparentale
6 enfants extérieurs à Delémont (2 de Develier, 1 de Movelier, Châtillon, Vermes et Moutier).

Crèche la Ludovie

En 2007, la crèche a accueilli 104 enfants de 1 ½ an à 5 ans.

Dix d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique et psychomoteur reconnues. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des ergothérapeutes, des logopédistes et le SSRD.

La Ludovie accueille 36 enfants par jour dans 4 groupes :

- le groupe des Dominos de 1½ à 2 ans : 10 enfants pour 2 éducatrices et 1 stagiaire
 - le groupe des Colibris de 2 à 3 ans : 8 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire
 - le groupe des Berlingots de 2½ à 3½ ans : 8 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire
 - le groupe des Artistes de 3½ à 5 ans : 10 enfants pour 1 éducatrice et 1 stagiaire
-
- 6 enfants sont inscrits à plein temps ;
 - 68 à temps partiel ;
 - 31 enfants viennent un jour ou 2 demi-jours par semaine.
-
- 21 enfants ont quitté la Ludovie durant l'année 2007, dont 9 ont été intégrés à la Gar'onze. Les autres enfants ont quitté la crèche pour des raisons de déménagement, pour des raisons professionnelles ou liées à l'organisation familiale.
-
- 30 nouvelles inscriptions ont été faites durant l'année 2007 ;
 - 12 enfants qui étaient sur liste d'attente ont pu être accueillis.
-
- 11 familles monoparentales.

24 enfants pour 22 familles, domiciliés à l'extérieur, sur 104 inscriptions ont fréquenté la Ludovie :

Courfaivre	1 enfant	1 famille
Courrendlin	1 enfant	1 famille
Courroux	3 enfants	3 familles
Courtételle	3 enfants	2 familles
Develier	4 enfants	3 familles
Rossemaison	5 enfants	5 familles
Vicques	2 enfants	2 familles
Allemagne	1 enfant	1 famille

Comme chaque année, la crèche la Ludovie a organisé quelques activités : cortège de Carnaval, la course aux œufs de Pâques, la fête de St-Nicolas.

Toutes ces activités tissent des liens et sont fortement appréciées par les enfants et les parents.

Durant les vacances scolaires, des activités sont aussi organisées telles que : piscine, visite de zoo, pique-nique en forêt, visite de musée, etc.

Unité d'accueil pour écoliers la Gar'onze

Quelques chiffres :

- 94 enfants ont fréquenté la Gar'onze (35 places) en 2007, 18 enfants l'ont quittée en été ou dans l'année ;
- 51 enfants fréquentaient les classes enfantines, 52 enfants les classes primaires et 1 enfant la classe spéciale de Père-ne.

Tous ces enfants fréquentent 7 classes enfantines, 5 classes de 1^{ère} primaire, 5 classes de 2^{ème} primaire et 2 classes de transition. Les autres enfants sont répartis dans plusieurs classes de la 3^{ème} à la 5^{ème} année : cela représente des variétés d'horaire parfois difficiles à gérer ; 1 fillette est intégrée dans une classe spéciale de Pérène. Le bus de son institution vient la chercher devant la Gar'onze.

L'organisation des trajets dans les classes enfantines reste un souci permanent et quotidien. Le bus de l'institution permet de diversifier les lieux d'accueil scolaire, mais n'évite pas les arrivées tardives en classe en fin de matinée ou d'après-midi.

Le travail en réseau a fait participer les éducatrices à des rencontres entre parents, enseignants, SSR, CMP, AEMO ou classes spéciales, rencontres souvent nécessaires pour le développement de certains enfants.

Inscriptions: - 11 à plein temps
 - 67 à temps partiel
 - 16 occasionnellement (1 à 2x/semaine)

Familles: - 30 enfants viennent de familles monoparentales
 - 3 enfants viennent d'autres communes (2 de Rossemaison et 1 de Soulce)
 - 8 enfants sont venus de la Ludovie à la rentrée scolaire.

Malgré le départ de 18 enfants en été, nous n'avons pas pu accueillir tous les enfants de la liste d'attente à la rentrée scolaire.

La nouveauté à la rentrée scolaire a été la création d'un 3^{ème} groupe d'enfants, les Explorateurs, qui accueillent 10 à 12 enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire dans la salle du sous-sol. Ils s'y retrouvent quotidiennement, toujours avec les mêmes éducatrices et la même stagiaire. Ils ont ainsi davantage de repères et sont moins fondus dans la masse.

Le groupe des Robinsons (10 à 12 enfants de l'école enfantine) est également bénéficiaire de cette nouvelle organisation. Toutefois, les ateliers de musique et de peinture restent à disposition des autres groupes.

Les activités de la Gar'onze varient peu : le jeu spontané est privilégié, mais les musées, les expositions, le mur de grimpe de Rossemaison, la patinoire, la piscine couverte et la salle de gym de St-Germain sont des loisirs offerts. Avec les ateliers de maquillage et les sorties en forêt, elles permettent une approche et un contact inhabituel, un peu plus intime entre les éducatrices mais aussi entre les enfants.

La salle de lecture a énormément de succès. De nouvelles acquisitions sélectionnées avec soin, ainsi qu'un tournus de livres y sont proposés, parfois par thème en fonction des saisons, des événements, des centres d'intérêt des enfants, de leurs difficultés, de leurs faiblesses ou de leurs craintes.

Une journée dans une cabane forestière est offerte aux enfants qui quittent la Gar'onze après y avoir passé plusieurs années.

Le 7^{ème} camp a été organisé en automne à Ependes dans le canton de Fribourg. Il a toujours autant de succès ; les enfants, en grandissant, se réjouissent d'y participer.

Le souper canadien de fin d'année scolaire et la fête de fin d'année réunissent toujours autant de familles. C'est un moment convivial durant lequel parents et personnel peuvent tisser des liens pour la bonne marche de l'institution et son rayonnement.

2.10 Espace-Jeunes

On peut qualifier l'année 2007 de réussie tant sur le plan de la fréquentation que sur le plan du déroulement. L'objectif étant d'augmenter la fréquentation des filles, des animations spécifiques ont été mises sur pied. Un coin salon a été organisé pour qu'elles se sentent à l'aise en groupe.

Malgré les efforts effectués, la fréquentation des jeunes des villages avoisinants reste trop faible.

Il convient de relever que la moyenne d'âge a diminué de 1,1%, car l'âge d'accueil a été abaissé de 12 à 10 ans suite à plusieurs demandes de parents et d'institutions.

Au niveau du personnel, Mme Suzanne Cortat, animatrice, malheureusement en arrêt de travail pour raisons de maladie, a été remplacée par Mme Angélique Müller, étudiante HES en fin de formation, et par Mme Christine Flury, animatrice du CDJ.

Deux jeunes ont été exclus plusieurs mois pour indiscipline, brutalité et désobéissance aux animateurs.

Animations spécifiques

- Présentation aux parents de jeux de société en relation avec l'enfant en collaboration avec la ludothèque
- Journées passeport vacances, tournoi à l'Espace-Jeunes
- Rallye d'adresse, en collaboration avec les Chatons
- Loto annuel en collaboration avec la ludothèque. Audience exceptionnelle
- Sortie « Aventure Parc »
- Ateliers BD, magie et jonglage
- Sorties bowling, minigolf
- Décoration de T-shirts, tournois internes, anniversaires

Présentation de l'Espace-Jeunes

- A des classes du Collège et des écoles primaires de Delémont
- Aux enfants de la Gar'onze et de l'Institut St-Germain
- A une classe de Courrendlin
- A plus de 60 élèves et une dizaine d'enseignants des écoles de Delémont et de Belfort
- Aux responsables des institutions de la Fondation Père, de l'Institut St-Germain, etc.

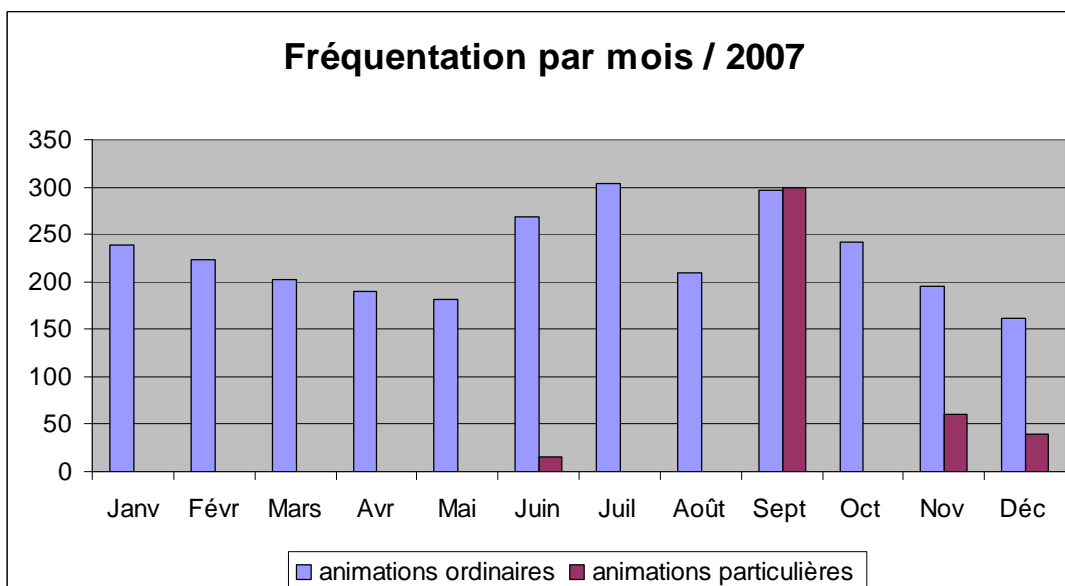
Collaboration avec les associations et organismes

- « Lire et faire lire »
- La ludothèque
- Rencontre avec les réseaux d'animation Jura/Jura Bernois : Bienne, Moutier, Péry, La Neuveville, Tramelan, Le Noirmont, Porrentruy, St-Imier
- Participation à la plateforme romande de l'animation socioculturelle
- Fondation Père, Institut St-Germain, Maison de l'Enfance/Gar'onze
- Association « Les Chatons »

Quelques chiffres

La fréquentation est très variable d'un jour à l'autre : elle va de 3 jeunes pour un après-midi à plus de 30. En 2007, il y a eu 2716 visites, ce qui fait une moyenne mensuelle de 226.

D'autre part, 450 jeunes sont venus participer à diverses animations en collaboration avec les animateurs du CDJ, avec les Chatons, Lire et faire lire et Passeport vacances. Il y a donc eu un **total de 3129 visites.**



La moyenne d'âge

La moyenne d'âge est de 12,04 ans.



2.11 Comité de la colonie du Creux-des-Biches

Présidé par Mme Dominique Allemann, le comité du Creux-des-Biches s'est réuni plusieurs fois en 2007 pour jeter les bases de la nouvelle association qui a été créée le 29 novembre 2007.

En 2007, deux colonies ont pu être organisées. La première, sous la direction de M. Christophe Egger, du 9 au 20 juillet, a profité à 29 enfants et la 2^{ème}, dirigée par Mme Isabelle Kummer, du 23 au 3 août, a profité à 30 enfants. Les rapports des responsables ont relevé le succès des colonies 2007.

2.12 Conseil delémontain des jeunes

Après les élections de novembre 2006, quatre commissions composées chacune d'une dizaine de jeunes, se sont mises au travail sous la conduite des animatrices : Mmes Christine Flury et Valérie Wüthrich. MM. Pascal Cortat et Alain Beuret ayant démissionné, ils ont été remplacés par Mme Ludivine Boillat et M. Bernard Morel.

Lors de l'assemblée plénière du 30 mars 2007, lors de laquelle Umut Sari, un jeune de 9^{ème} année, a été félicité pour sa 4^{ème} participation au CDJ, les 4 commissions ont présenté leurs projets qui ont été acceptés avec le budget.

La Commission « **Les Plasmas** », sous la direction de M. Bernard Morel, a décidé de mettre sur pied deux séances de films en avant première, séances destinées aux enfants et adultes défavorisés des institutions les Castors, Pérène, St-Germain et Pinos, pour un prix modique. L'organisation de ce projet a demandé beaucoup de travail : établissement d'un budget, présentation du projet aux institutions qui ont été visitées, organisation des séances avec les cinémas, choix du film, confection d'affiches, d'un communiqué de presse, etc. Le projet a eu beaucoup de succès et s'est déroulé à la satisfaction de tout le monde.

La Commission des « **White Tigers** », sous la direction de Mme Ludivine Boillat, a décidé d'organiser une soirée disco le 30 juin de 18h30 à 23h00 à la salle St-Georges. Le prix de l'entrée a été fixé à Fr. 2.-, le bénéfice étant versé à l'association « Rêves » choisie parce qu'elle poursuit le but de réaliser les rêves des enfants touchés par une grave maladie. L'organisation d'une telle soirée exige de la part des jeunes de prendre des contacts et de conclure des contrats avec les DJ, de résoudre les problèmes de matériel, de s'occuper de la nourriture et des boissons, d'organiser la tombola. Résultat : après un lent démarrage, l'ambiance est montée et la soirée fut un succès. Ce sont les membres de la commission qui ont remis de l'ordre dans la salle à la fin de la manifestation.

La Commission des « **Pizzas** », sous la direction de Mme Valérie Wüthrich, a choisi de réaliser un projet d'amélioration des infrastructures sportives. Elle a décidé d'offrir Fr. 6'000.- au Département des travaux publics pour l'entretien et l'amélioration des installations sportives de plein air et des places de jeux de la ville. Les jeunes ont donc rencontré les responsables du département, M. Parrat, conseiller communal, et M. Meusy notamment, pour définir les priorités. Les propositions suivantes ont été faites :

- réparer les buts et les filets du terrain de foot du Righi ;
- remettre en état le terrain et les buts de foot des Moissons ;
- dessiner les lignes au terrain de foot des Traversins ;
- aménager un 2^{ème} panier de basket et changer les filets du panier existant à la place de jeux des Traversins ;
- améliorer l'accès à la tyrolienne à la place de jeux du Pré-Guillaume ;
- acheter un petit élément (quater, plan incliné ou half pipe) pour le Skate Park sous la RDU ;
- mettre un filet métallique sur la table de ping-pong de la place de jeux du Pré-Guillaume.

Les TP ont finalement décidé, en accord avec les jeunes, d'acheter une mini rampe de skate d'occasion pour compléter les éléments du Skate Park. La commission aurait voulu mener à terme la construction d'un grand toboggan à la piscine en plein air de Delémont. Après plusieurs démarches et avoir rencontré des responsables du Centre sportif La Blancherie et d'un aménagiste de toboggan, les jeunes ont renoncé à déposer le postulat qu'ils avaient préparé à l'attention du Conseil de Ville, le moment étant mal choisi, puisqu'un crédit de réaménagement de la piscine extérieure venait d'être voté par le peuple.

Les membres de la Commission des Pizzas sont sortis satisfaits de la législature bien que déçus de n'avoir pas pu faire avancer la cause du toboggan, projet qui tient à cœur des jeunes et qui revient à chaque législature sur le bureau des élus du CDJ depuis 20 ans !

La Commission des « **Post-it** », sous la direction de Mme Christine Flury, a décidé d'organiser un grand concours de pêche à l'étang de la Réselle à Soyhières. Les places étant limitées, les jeunes intéressés devaient s'inscrire.

La journée a été partagée en trois animations car les jeunes ne pouvaient pêcher tous en même temps : la pêche, sous la surveillance de M. Bernard Morel, les jeux sportifs sous la conduite de Mme Ludivine Boillat, et le parcours de reconnaissance sous la responsabilité de Mme Christine Flury.

Sensibles à l'environnement, les jeunes ont décidé d'organiser le transport en bus pour éviter le transport individuel, de fixer le prix de participation à Fr. 3.- la journée, offerte à l'Association d'aide au Togo. L'information a été faite soigneusement aux jeunes des 4^{ème} – 7^{ème} années, les médias (QJ et RFJ) étant convoqués pour une conférence de presse.

Le bilan de la législature 2007 est donc globalement positif. Le budget du CDJ a été respecté. Les jeunes ont été engagés dans les processus complexes de l'organisation et de la gestion de projets, de la conception à l'exécution. Si parfois les règles de la discipline et de l'ordre ont dû être rappelées, les choses se sont bien déroulées.

2.13 Commission spéciale de la jeunesse

La Commission de la jeunesse, présidée par M. Stève Farine, s'est réunie pour réfléchir à son avenir. Il a été décidé de maintenir cette commission pour traiter des problèmes qui touchent la jeunesse.

2.14 Intégration des étrangers

En 2007, l'activité de la Municipalité dans le domaine de l'intégration des étrangers a été de participer au financement des cours du programme « Comunica » organisé par le Bureau cantonal de l'intégration des étrangers.

Avec l'Ecole Tremplin, un cours intitulé « Droits et Devoirs » a été organisé. Ce cours vise l'acquisition de notions de base dans le domaine des institutions suisses, les assurances sociales, le droit de la famille, etc. huit personnes dont six femmes et deux hommes ont suivi le cours.

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS

(Responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

Préambule

Le groupe de travail « Aménagement d'un Centre de la jeunesse et de la culture » sur le site Von Roll a présenté le projet définitif du Centre de la jeunesse et de la culture sur le site précité. Ce projet régional est devisé à Fr. 2'400'000.-. Afin de trouver un apport de fonds permettant de le financer en partie, le Conseil communal a décidé la création d'une Fondation qui lui permettra de solliciter diverses associations.

Le Conseil communal a désigné les membres du Groupe pour l'aménagement d'une salle de spectacles à Saint-Georges. Ce groupe de travail a présenté un projet d'aménagement devisé à environ Fr. 5'000'000.-. En raison de la situation financière de la Ville, le Conseil communal a souhaité que cette réalisation soit reportée aux années 2012 et suivantes. Le Groupe de travail et le Conseil communal tentent de trouver une solution d'équipement pour répondre aux besoins des acteurs locaux (CCRD, théâtre, danse, SAT, Temps des Cerises, Notes d'Equinox).

Dans le cadre de la campagne « Play Football, Switzerland on tour », action de promotion en faveur de l'Euro 2008, la Ville, avec la collaboration des Sports Réunis Delémont, a accueilli cette animation le 6 mai 2007 sur le parking de la Jardinerie, offrant de nombreux divertissements aux jeunes passionnés du ballon.

3.1 Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Alain Steger, s'est réunie à six reprises. Le taux de participation demeure élevé. Les séances sont convoquées sur les lieux d'entraînements des sociétés locales afin de créer un contact et un rapprochement avec la vie associative sportive.

La commission a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'attention du Conseil communal et a proposé d'organiser la cérémonie sur les différents sites sportifs. L'endroit est choisi en fonction des sports honorés.

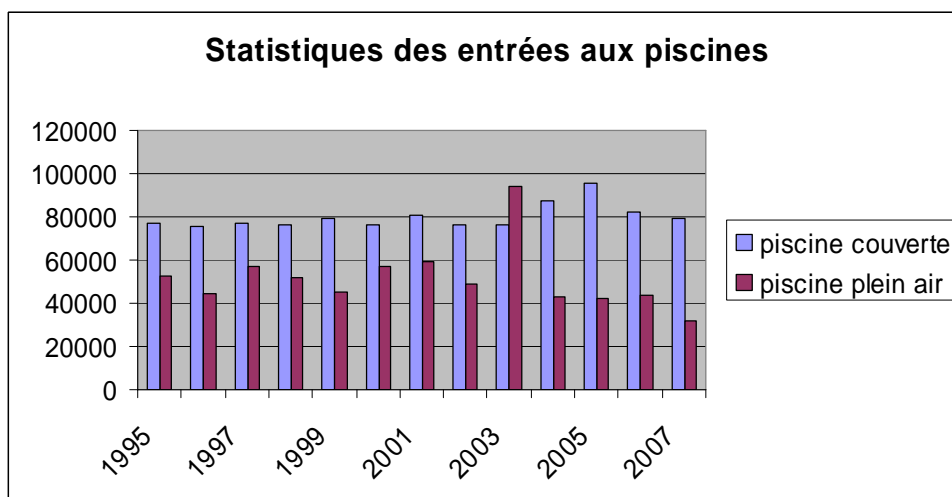
La commission a participé à la réflexion concernant la réadaptation des subventions communales accordées aux sociétés locales sportives.

Elle a pris connaissance des difficultés financières du HC Delémont-Vallée, de la Patinoire régionale SA ainsi que du plan de sauvetage proposé aux communes du district. Ce dernier a été adopté par les communes et permettra aux clubs utilisant la patinoire d'assurer les saisons 2008 et 2009.

Centre Sportif « la Blancherie et les Prés-Roses »

Piscines

Statistique des entrées aux piscines



Huit manifestations se sont déroulées dans les piscines.

Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 98 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme et il a participé activement à la troisième édition du Triathlon de la Blancherie.

Dans le cadre de la 2^{ème} étape des travaux de rénovation du Centre sportif les travaux suivants ont été réalisés : changement de la ventilation de la cuisine et du restaurant ; réparation du moteur de l'ascenseur du restaurant ; installation d'une place de jeu à la piscine plein air, et commencement des travaux pour la construction du bassin en inox de la piscine de plein air.

3.2 Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par M. Alphonse Poupon, s'est réunie à neuf reprises et a traité les sujets suivants :

- réflexion de la commission sur la politique culturelle de la ville de Delémont
- finalisation du règlement « Prix de la culture et des sciences de la ville de Delémont »
- suivi des projets du Groupe pour un Centre de la jeunesse et de la culture et du Groupe de travail pour l'aménagement d'une salle de spectacles à Saint-Georges.

3.3 Bibliothèques et Ludothèque

Bibliothèque de la Ville

En 2007, la Bibliothèque de la Ville a poursuivi avec succès son travail de promotion de la lecture et du savoir. Les indicateurs de fréquentation sont toujours aussi positifs, avec en particulier un record de visiteurs (+ 4 %, à 22'115 visites) et une excellente stabilité des autres statistiques. Ces chiffres sont le résultat des options retenues depuis 2000 (proximité, qualité, multiplicité et gratuité des services de base) et d'une adaptation constante du fonctionnement. L'an 2007 a, en particulier, autorisé une réorganisation complète des collections (tri, renouvellement, plan de classement, signalisation) et une réflexion sur la structure organisationnelle.

Animations

L'an 2007 a débuté sous le thème des Droits de l'homme au Pérou par une exposition et une rencontre-débat « Les droits humains : un processus de réconciliation ». En février, le Club philatélique de Delémont et ses 5 collections philatéliques primées à Olten lors de l'exposition Olphila 2006 ont été accueillis. En mars, hommage a été rendu à l'écrivain Françoise Choquard à l'occasion de son 80ème anniversaire, devant un public conquis par sa fraîcheur et son humour. En avril, l'univers de la carte heuristique a été présenté aux lecteurs, curieux de ce sujet

complexe et tendance. En juin, année polaire internationale oblige, une exposition rafraîchissante et en même temps d'une actualité brûlante « Arctique et antarctique : pôle et changements climatiques ». En juillet, l'exposition « Romans policiers du monde » a comblé les attentes des lecteurs, dans un style « été meurtrier » a été installée. En septembre, participation active au Festival du livre, qui a offert au nombreux public une farandole d'animations, invitation magique à découvrir la vitalité de la lecture. En octobre, embarquement avec Christophe Colomb à la découverte des Amériques et d'un des plus grands marins de tous les temps, par le biais d'une très élégante exposition. En décembre, l'année s'est terminée avec l'exposition « Noël et autres fêtes de l'hiver » et avec une délicieuse soirée de contes, dans le cadre des activités de « Décembre à Delémont ». Et bien sûr de nombreuses tables thématiques ont agrémenté le quotidien des lecteurs : des écrivains russes à Auguste Rodin, du slam à Albert Meister, de l'architecture à Henri Troyat, etc.

Coopération

Les Bibliothèques sont confrontées à de nombreux défis : promotion de la lecture auprès des adolescents, soutien à l'opération des bébés lecteurs, révision de la collaboration avec les écoles, intégration de nouvelles technologies, mise en place d'une carte unique et d'un guichet virtuel du savoir jurassien, développement de services spécifiques, etc.

Toutes les études le démontrent : l'avenir des bibliothèques passe par la coopération et la mise en réseau des institutions. Parmi la multitude d'actions de collaboration, il faut mettre en évidence une démarche remarquable réalisée en 2007 : la publication du travail final « Regards croisés sur les bibliothèques jurassiennes : propositions pour un espace des savoirs partagés », rédigé par Mme Elisabeth Fornerod en partenariat avec Mmes Aline Rais Hugi et Géraldine Rérat-Ouvray, dans le cadre du Certificat en gestion de bibliothèques, Université de Fribourg. Ce travail présente un catalogue de propositions de collaboration à l'intention des bibliothèques jurassiennes. L'avenir de la lecture est étroitement lié à une volonté accrue de coopération de tous les acteurs du monde du livre et au soutien des autorités politiques communales et cantonales.

Bibliothèque des Jeunes

La Bibliothèque des Jeunes de Delémont tire le bilan d'une année 2007 riche en événements. Une fête colorée aura marqué les esprits : le Festival du livre de Delémont s'est tenu dans la cour du Château le 22 septembre. La Bibliothèque des jeunes a pris part activement à l'organisation de cette manifestation dont le programme a su satisfaire petits et grands. Autre point, la Nuit du conte, organisée le vendredi 9 novembre, a rencontré un grand succès : près de 200 personnes dont 150 enfants ont répondu à l'invitation de la Bibliothèque des Jeunes.

Les statistiques présentent des indicateurs de fréquentation toujours aussi positifs :

	prêts	emprunteurs	acquisitions	fonds
2004	94'445	1'911	1'641	21'190
2005	98'635	2'082	1'390	20'972
2006	96'609	2'144	1'391	19'811
2007	97'309	2'131	1'017	19'954

Le service séduit un vaste public et accueille toujours davantage de lecteurs domiciliés à l'extérieur de Delémont : en 2007, 53% de lecteurs delémontains (62,6% en 2004) et 47% de lecteurs de l'extérieur (37,4% en 2004).

Belle collaboration avec les écoles.

Près de 100 classes sont venues à la bibliothèque et 198 enseignants y sont inscrits.

Les retours positifs d'enfants, de familles et d'enseignants témoignent de la bonne réputation dont jouit la Bibliothèque des Jeunes. Les bibliothécaires continueront à répondre au mieux aux besoins du public, en lui offrant une large palette de services. Elles veilleront à maintenir des prestations optimales dans un lieu convivial et chaleureux.

Ludothèque

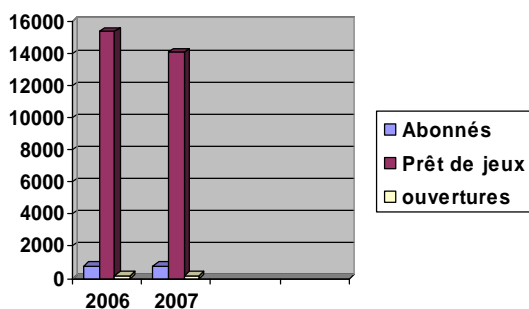
La ludothèque a distribué l'Infoludo aux 800 écoliers de la ville de Delémont. Ils ont ainsi profité des informations liées aux activités de la ludothèque et aux manifestations culturelles censées les intéresser.

Elle a lancé l'idée de sortir le slam du bois de la capitale. En février, elle a organisé le loto de la semaine blanche en collaboration avec l'Espace-Jeunes. En juin, elle a participé à l'organisation de la Fête de la musique. En juillet et août, elle a mis à disposition des jeux géants dans la rue des Granges durant les heures d'ouverture de la ludothèque. En septembre, elle a participé à l'organisation du Festival du livre dans la cour du Château en mettant sur pied son traditionnel troc annuel. En novembre, elle a édité un catalogue des jeux éthiques et traitant de l'écologie. Enfin, en décembre, elle a présenté un exposé sur le thème de la relation du jeu avec le développement du cerveau et elle a démontré le concept des 20 jeux en relation avec ce thème, en collaboration avec l'Espace-Jeunes.

Mme Tania Bonnet Cedolin a reçu son certificat de ludothécaire après avoir suivi le cours de base de l'Association suisse des ludothèques.

La ludothèque en chiffres :

759 familles abonnées 14'061 prêts 193 jours d'ouverture



3.4 Galerie Paul-Bovée

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à six reprises pour préparer les expositions suivantes :

- ✚ Québatte, Danylo Wyss, Regan Meier, Almo, Eni Emilia Saladin, Yvan Brahier. Elle a aussi collaboré très activement, avec le soutien de la Municipalité, à l'organisation de la mise sur pied d'une exposition rétrospective des œuvres de Johann Anton Rebholz qui se déroulera en 2008, ainsi qu'à l'édition d'un livre d'art sur cet artiste.
- ✚ A chacune de ces expositions, il a été enregistré plus de 400 visiteurs.
- ✚ La Galerie a reçu six œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

* * * * *

4. Département de l'énergie et des eaux

(Responsable : M. Pierre Brulhart, conseiller communal)

Préambule

L'année 2007 a été marquée par l'adoption par les Chambres fédérales, le 23 mars, de la loi sur l'approvisionnement électrique (LApEI). Cette loi, rédigée à la suite du refus par le peuple en 2002 de la loi sur le marché de l'électricité (LME), prévoit une libéralisation par étape du marché de l'électricité : dans un premier temps, dès le 1er janvier 2009, les consommateurs de plus 100'000 KWh par année (un ménage moyen consomme 3'500 KWh par année) auront la possibilité de s'approvisionner en électricité où bon leur semble ; dans un deuxième temps, 5 ans après l'entrée en vigueur de la loi et sous réserve d'un référendum facultatif, la libéralisation sera effective pour tous les consommateurs, y compris les ménages.

La libéralisation de l'électricité ne concerne que l'achat d'énergie, et non pas sa distribution. Ainsi, pour prendre l'exemple delémontain, l'ensemble des clients actuels des services industriels (SID) continueront à utiliser le réseau des SID et paieront en contrepartie une rémunération permettant aux SID d'entretenir et d'exploiter le réseau ainsi que de fournir diverses prestations à la population, notamment l'éclairage public.

L'entrée en vigueur de la LApEI a des incidences importantes pour les SID, en particulier pour le Service électrique (voir § 4.2), des travaux importants devant être menés pour s'adapter à la nouvelle législation. Grâce à un énorme engagement du personnel des SID, qu'il faut saluer ici, et une excellente collaboration entre les Services industriels de l'arc jurassien, ces travaux seront terminés dans un délai très court. Les SID peuvent ainsi aborder sereinement l'ouverture du marché de l'électricité.

L'année 2007 a également été marquée, au niveau de l'organisation du département, par des changements importants. Ainsi à la suite de la démission de M. Francis Girardin et au départ en retraite de M. Roland Lachat, M. Pierre Brulhart a repris la tête du département alors que M. Michel Hirtzlin a assumé, ad intérim en attendant une réforme des services techniques, la fonction de chef de service.

Les défis du Département de l'énergie et des eaux pour les années à venir ne se limitent pas à l'adaptation à la LApEI du Service de l'électricité et de l'administration. Des solutions devront être trouvées pour assurer un autofinancement durable de la distribution d'eau potable et pour que la distribution du gaz naturel en Ville de Delémont ne charge plus les comptes communaux.

4.1 Commissions de l'énergie et des eaux et Avenir des SID

La Commission de l'énergie et des eaux, sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi, a tenu 4 séances en 2007.

La commission Avenir des SID s'est réunie à deux reprises en 2007, sous la présidence du conseiller communal responsable.

4.2 Service de l'électricité

Introduction

Libéralisation du marché de l'électricité, réorganisation du service suite au départ en retraite du chef d'exploitation, inondations du mois d'août, grands chantiers, tels sont en grande ligne les activités du Service électrique pour 2007.

La Libéralisation du marché de l'électricité

Le 23 mars 2007, les Chambres fédérales ont accepté la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Depuis, une course poursuite s'est engagée chez tous les distributeurs d'énergie de Suisse. Les principaux travaux engagés aux SID depuis cette date, rendus possibles par l'approbation de crédits par le Conseil de ville, sont :

- calcul des droits de passage de l'énergie fournis par des tiers dans le réseau des SID (RUR) ou plus communément appelé « TIMBRE »
- introduction d'un nouveau système informatique en collaboration avec une grande partie des membres de la Charte (SI de l'arc jurassien)
- introduction de nouveaux tarifs pour la première période de facturation 2008
- introduction de la comptabilité analytique avec le nouveau logiciel
- formation du personnel aux modifications légales, financières, comptables et techniques
- modification des règlements communaux pour répondre aux exigences de la LApEI
- participation active des SID dans le comité de direction d'achat d'énergie au niveau national

A fin 2007, les travaux sont bien avancés. Le nouveau système informatique est en passe d'être opérationnel et permettra de tenir la comptabilité pour l'ensemble de l'année 2008, sans rendre nécessaire un bouclage intermédiaire fastidieux.

Le calcul de la RUR est pour ainsi dire terminé. Toutefois, le report de l'entrée en vigueur de la libéralisation tout récemment décidé par le Conseil fédéral, du 1^{er} octobre 2008 au 1^{er} janvier 2009, nécessite une adaptation des calculs avec les valeurs comptables 2007. Ces travaux débiteront en mars 2008.

La LApEI provoque une complexification extrême du marché de l'électricité et engendrera sans aucun doute une augmentation substantielle des prix pour les consommateurs. Les SID ont toutefois tout en main pour continuer d'offrir des prestations de qualité pour l'ensemble des consommateurs delémontains.

Les achats d'énergie

Les achats d'énergie à notre fournisseur (FMB Energie S.A.) se sont montés à 75'434'740 kWh au total, dont 50'339'780 kWh (67%) en haut tarif entre 07h00 et 21h00. La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 14'920 kW le 12 décembre 2007 à 11h30.

La consommation de Delémont progresse depuis 10 ans selon la moyenne suisse, à savoir 1,8 % par année. La bonne tenue de l'économie en général et l'arrêt de la baisse de la population expliquent cette situation. Malgré le départ progressif, et encore en cours, de l'un des 10 plus grands consommateurs de la ville, la consommation n'a pas régressé mais seulement stagné en 2007. Le réseau électrique doit impérativement être renforcé pour répondre aux exigences légales en matière de sécurité d'approvisionnement.

2007 est la dernière année « monopolistique » en matière d'achat d'énergie. Durant le deuxième semestre 2007, et en collaboration étroite avec « La Charte », Delémont a rejoint un pool d'acquisition d'énergie regroupant plus de 100 distributeurs d'énergie. L'objectif est de réunir plus de 3'600'000'000 kWh, soit environ 5% de l'énergie consommée en Suisse par année, dans le même panier d'achat d'énergie. Les SID représentent la Ville et la Charte dans le comité de direction de ce groupement d'achat d'énergie sur le marché libéralisé dès 2008 et ce, pour 2 ans. L'expérience sera reconduite en 2010 si elle donne satisfaction.

La participation à ce pool d'acquisition d'énergie démontre, entre autres, l'attitude proactive de la ville face à cette libéralisation. Elle permet de défendre au mieux les intérêts des consommateurs d'électricité delémontains, des entreprises aux ménages, en passant par l'artisanat.

En tout état de cause, des nouveaux métiers voient le jour rapidement aux SID. La flexibilité de ses collaborateurs dans cette phase transitoire importante permet d'aller de l'avant.

Tarifs

Le maître-mot en terme de tarifs en 2007 est certainement, comme pour la réorganisation des structures des SID, SIMPLIFICATIONS. Une étude a en effet été menée pour simplifier la grille tarifaire de l'électricité.

Les produits « Professional » et « Modulo », déjà introduits de longue date aux SID, seront complétés dès la première période de facturation 2008 par les tarifs « easy ». Ainsi, plus de 17 tarifs actuellement en vigueur seront remplacés par trois tarifs « EASY-LIGHT », « EASY » et « EASY-COMFORT ».

L'étude menée en interne du service a également permis de passer, dès janvier 2008, à un système de 2 acomptes et 2 décomptes. Le releveur d'index sera ainsi déchargé d'une partie de son travail. La volonté du service est de lui confier d'autres tâches dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité et ainsi éviter d'engager des ressources humaines supplémentaires pour répondre aux lourdes exigences de la LApEI.

Notre partenaire "Youtility S.A." prépare de nouvelles offres attractives dans la perspective de la libéralisation complète du marché.

Les dérangements

Réseau haute tension :

8-10 août 2007: inondations. Largement relatées, elles ont nécessité 72 heures d'interventions non-stop du service électrique.

Réseau basse tension :

26-30 janvier 2007 : dérivations défectueuses à la rue de la Communance entre la croisée de la route de Rossemaison et l'ancienne usine ELU.

26 janvier et 24 juin 2007: problème de télécommande bloquant tous les signaux de commande dont notamment l'éclairage public, les commandes des chauffe-eau, etc.

2 décembre 2007 : rue des Prairies, ligne aérienne malmenée par la tempête de vent. Une mise sous câble est nécessaire à terme.

D'une manière générale, les pannes ont été moins nombreuses en 2007 que les années antérieures. Les plans de visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis 3 ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est malheureusement pas possible. Ceci s'est démontré à la rue de la Communance entre le 26 et le 30 janvier.

L'inquiétude du service se tourne vers son système de télécommande centralisée âgée de 15 ans aujourd'hui et qui donne des signes évidents de besoin de remplacement. Quinze ans est un âge que l'on peut qualifier de quasi préhistorique en informatique de nos jours. Son remplacement en 2008 sera inévitable.

L'autre inquiétude déjà relatée est le besoin impératif et urgent de renforcer le réseau de la ville en 2008, avant l'arrivée planifiée des grands consommateurs en zone industrielle.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville reste une tâche importante assumée par les Services industriels. A noter que la LApEI obligera la Ville à modifier complètement sa politique en matière de financement de l'éclairage public. Si jusqu'à présent l'exploitation, l'entretien et l'énergie consommée par l'éclairage public étaient fondus dans la comptabilité des SID, il n'en sera plus de même dès 2009. Ceux-ci devront apparaître séparément dans la facture de l'électricité ou être pris en charge par la comptabilité communale. Des solutions concrètes seront présentées au Conseil de Ville durant le premier semestre 2008.

Le concept d'éclairage public mis en place a été particulièrement apprécié lors de sa présentation à un séminaire de SUISENERGIE à La Chaux-de-Fonds le 17 novembre 2006. Une demande pour refaire une présentation en 2007 a été adressée aux SID. Le manque de temps n'a malheureusement pas permis d'honorer cette invitation.

En collaboration avec le manager de ville et Caritas, l'éclairage de Noël a agrémenté les festivités de la gare jusqu'à l'Hôtel de Ville et ce du 1^{er} décembre 2007 au 6 janvier 2008. Les équipements de 2006 ont été réutilisés. Leur mise en valeur a été optimisée dans le secteur de la place de la Fontaine à la gare.

Les principales réalisations

- Les deux grands chantiers de 2007 ont été les viabilisations de la zone industrielle « Communance OUEST » et le lotissement « Mexique OUEST ». Nouvelles liaisons 16'000 V sur plus de 1200 m, deux nouvelles stations transformatrices, huit buffets de distribution 400 V, des centaines de mètres de câbles basse tension, les « artères » énergétiques de la ville ont connu une extension très importante par ces deux projets. Des consommateurs importants seront raccordés à ces nouveaux réseaux. Ceux-ci augmenteront sensiblement la puissance absorbée en ville et nécessiteront à très court terme, en 2008 encore, un renforcement de l'alimentation de la ville.
- La suite de la mise sous câble des lignes 400V et d'éclairage public de la rue des Martins et de la rue des Adelles partiellement a sans nul doute été un chantier pour le Service électrique. Initiateur du projet en 2006 à cause du très mauvais état des lignes aériennes, le Service électrique a pu compter sur la participation de tous les autres services communaux pour assainir l'ensemble des réseaux de la rue des Adelles. 2008 verra la fin des travaux dans cette rue jusqu'à l'intersection de la rue du Vorbourg.
- La rue St-Randoald a également été viabilisée sur sa dernière portion en 2007 en collaboration étroite avec les autres services communaux.
- Différents travaux d'adaptation du réseau d'éclairage public, conformément au concept mis en place, ont été entrepris, notamment à la rue de la Golatte et à la rue Saint-Randoald. Contrairement à la planification, la mise en valeur nocturne de l'église Saint-Marcel n'a pas pu être entreprise. Il est souhaitable que ce projet se réalise dans un avenir proche.
- La fibre optique a connu une année de transition en 2007. En effet, deux tronçons ont été tirés contre cinq en 2006. Par contre, une collaboration importante entre le Canton, Cablecom, ACTV-EBL et les besoins communaux a été mise en place. Si pour une première collaboration les démarches ont pris quelque temps, on ne peut que se réjouir à long terme de cette recherche de synergies entre tous ces partenaires. La bonne volonté de tous explique cette coopération qui sera très satisfaisante à l'avenir.
- Le nettoyage sans coupure des stations transformatrices s'est poursuivi avec l'appui du fournisseur.
- De nombreux provisoires doivent être installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations (20 en 2007) en ville.
- Plusieurs maisons (21) et immeubles (6) ont été raccordés au réseau. Du côté de l'industrie on note également quelques renforcements de puissance chez nos clients et l'arrivée de six nouveaux consommateurs industriels, dont deux déjà dans la nouvelle zone fraîchement viabilisée « Communance OUEST ».

4.3 Service des eaux

Météorologie

A l'échelle de la planète, l'année 2007 a été une des plus chaudes depuis le début des mesures en 1864. Le bon niveau des sources et des nappes au début de 2007 et par la suite continuellement alimentés par un été très pluvieux marqué par les graves inondations du mois d'août, a fait que nous n'avons pratiquement jamais manqué d'eau.

Les inondations du mois d'août ont provoqué des dommages sur des stations de pompage dans la plaine des Rondez et, principalement, aux forages à grande profondeur. Néanmoins la ville a pu être ravitaillée avec de l'eau de qualité et dans les quantités nécessaires par les sources.

<u>Adduction d'eau</u>	<u>en 2006</u>	<u>en 2007</u>
La Doux	820'000 m ³	712'000 m ³
Develier	590'600 m ³	663'000 m ³
Rondez I	81'000 m ³	34'000 m ³
Rondez II	50'000 m ³	32'000 m ³
Forages	40'000 m ³	33'000 m ³
Total	1'581'000 m ³	1'474'000 m ³
Eau vendue dans propre réseau		995'733 m³
Vente à tiers (Rossemaison, Soyhières)		34'373 m³

Interventions-réalisations

- Rue Chanteclair exécutée sur plus de 2/3 de sa longueur soit environ 260 mètres
- 2^{ème} étape du chemin des Adelles
- Terminaison des lotissements du Mexique Ouest et Croker
- Zone industrielle de la Communance
- Dernière partie de la rue Saint-Randoald
- Réfection du réservoir de la Doux avec ses raccordements au réseau
- Réfection d'une centaine de mètre de conduite à la Promenade
- Réfection d'une septantaine de mètres du chemin des Places
- Bouclage du réseau entre la rue des Primevères et la rue du 24-Septembre environ 120 mètres
- Travaux de nettoyage de la plaine des Rondez après les inondations du mois d'août
- Raccordement des immeubles sis à rue de l'Orphelinat
- Raccordement de plusieurs nouvelles maisons et remplacement ou suppression d'anciens branchements d'immeubles lors de démolitions d'immeubles.

Fuites d'eau

Le nombre de fuites a été de 44. Ce nombre est encore trop élevé et indique bien le travail énorme qui reste à faire dans l'entretien de l'ancien réseau.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le Laboratoire cantonal n'a rien signalé d'anormal. Toutefois, la source de la Doux est située dans une zone sensible et sa surveillance est difficile. Il arrive que l'on décèle encore des pesticides, bien que l'atrazine soit interdite depuis près de 10 ans. La teneur en atrazine et desethylatrazine s'est améliorée en 2007.

La collaboration et les fournitures d'eau aux deux communes voisines de Rossemaison et Soyhières ne pose aucun problème.

Prix de l'eau

Avec un prix de Fr. 1.80 par m³, nous sommes dans la moyenne suisse.

Les impératifs d'entretien et d'exploitation du réseau, des réservoirs, des stations de pompage ainsi que la hausse des prix des dernières années pour les matériaux et la construction et l'évolution de la consommation à Delémont font qu'une augmentation du prix de l'eau paraît inéluctable en 2008.

4.4 Service du gaz

Les résultats 2007 sont contradictoires, puisque d'un côté un record de puissance installée est enregistré, avec près de 4'000 kW, l'équivalent au chauffage de 260 maisons familiales, dont les premiers effets devraient être ressentis en 2008.

De l'autre côté, les conditions climatiques, extrêmement douces, restent le thème principal de l'année 2007, puisqu'il faut remonter aux années 1850 pour trouver des valeurs comparables. Ceci a provoqué un recul de la demande énergétique de 18 % par rapport à la norme SIA. Les degrés-jours de chauffage enregistrent un retrait de 6,4 % par rapport à 2006. Les 55 GWh souscrits pour l'ensemble des communes de Régio gaz SA n'ont pas été atteints ; pour la ville de Delémont, le recul est encore plus marqué avec 17 % de volume en moins.

Les décalages entre les relevés des index chez les clients et la fourniture du gaz à ces derniers accentuent le phénomène et pénalisent d'autant plus les recettes lorsque les tarifs sont dans une phase ascensionnelle.

La taxe GVM de 0.35 ct/kWh perçue depuis 1991 s'est éteinte en fin d'année, ce qui va permettre une diminution des déficits du réseau de gaz des communes.

Les changements climatiques et la flambée des cours du pétrole ont poussé le monde politique à réagir et à prendre certaines mesures urgentes ; ceci de manière à réduire l'impact et les contraintes générées par les énergies fossiles.

Le soutien apporté aujourd'hui à la pompe à chaleur et le déficit annoncé dans la production d'électricité laissent entrevoir de sérieux problèmes d'ici 2015 déjà.

Le gaz naturel reste l'énergie de transition incontournable de ces prochaines décennies, les réserves importantes garantissent le passage en douceur à des solutions moins dommageables pour l'environnement. Dans l'intervalle, cette énergie de réseaux mérite une attention particulière et un minimum de soutien politique, les investissements consentis portant sur plusieurs décennies.

Pour tout complément d'information, voir le rapport de gestion de Régio gaz SA.

4.5 Système d'information du territoire

Dans la perspective d'améliorer l'efficacité des différents utilisateurs de DAO, nous avons procédé à une mise à jour de tous les postes de travail. Le logiciel Microstation a été abandonné au profit d'Autocad, plus largement répandu dans la région. Six collaborateurs sont équipés d'une version Autocad LT. Sur le réseau communal, une version complète d'Autocad est à disposition

de tous les collaborateurs. L'acquisition d'un plotter termine la modernisation du parc informatique.

Services industriels

Service des eaux

Le départ de M. Jean-Daniel Pidoux à fin 2007, marque la fin de la tenue des plans sur support papier. L'excellente collaboration entre la cellule SIT et M. Pidoux a permis de passer de l'ère du papier à l'ère informatique sans accroc. La reconstruction du réseau d'eau a été achevée avec satisfaction. Les plans ont été approuvés par le responsable communal du réseau, ainsi que par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) et la subvention liée à ce travail a été reçue.

Les monteurs du réseau d'eau ont été dotés, pour les interventions sur le terrain, d'un ordinateur portable. Chaque collaborateur a suivi de manière individuelle une formation.

Service électrique

La reconstruction des tracés du réseau électrique est terminée ainsi que le réseau moyenne tension. La reconstruction du réseau basse tension débutée en 2007 se prolongera au-delà de 2008. Le SIT, dans le cadre du calcul du timbre, a participé activement à la récolte des éléments de base.

Service des travaux publics

La saisie du cadastre des canalisations, élément nécessaire pour l'élaboration du PGEE a occupé le service une grande partie de l'année. Ce dossier, même s'il reste quelques détails à régler, peut être considéré comme clos.

Des contacts ont été pris avec le président du SEDE en vue d'une collaboration. Le SIT offre ses compétences pour assurer la conservation des données du cadastre des canalisations du SEDE.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Le démarrage fin 2007 d'un projet avec des étudiants de l'EPFL a obligé le service à réactualiser certaines données. La nouvelle mensuration (lot 15) prend du retard. Pour l'instant cela n'a pas eu de conséquences fâcheuses sur le travail mais, malgré tout, ce manque de données ne facilite pas la tâche.

Société Régiogaz SA

La reconstruction du réseau du gaz est terminée à Delémont. Les plans ont été validés par le directeur de Régiogaz. Des discussions sont en cours pour conserver les données des villages voisins.

SIT cantonal

La collaboration entamée de manière informelle depuis 2003 est toujours très fructueuse. Des discussions visant l'utilisation du guichet cartographique sont en cours. Les données cartographiques de Delémont pourraient à court terme être diffusées via ce nouveau média.

4.6 Service administratif

Jusqu'à l'été 2007, le service administratif a assumé les tâches confiées tout en s'adaptant aux besoins dictés aussi bien par des instances externes que par les directives internes communales. En principe, ces changements se sont faits d'une manière progressive si l'on prend les principaux événements des dix dernières années, en relevant entre autres : l'introduction du gaz naturel et le suivi du contrôle des clients des diverses communes, les modifications de la tarification électrique, l'introduction de la TVA, les adaptations du système informatique, les modifications des tarifs, etc.

Dès fin 2007 des grands changements ont été imposés et non seulement il faut s'adapter aux nouvelles normes mais il y a également lieu d'assumer le suivi des travaux courants sans renfort de l'effectif du personnel.

Ces changements importants sont directement liés à la future application de la LApEI et à la modification des structures tarifaires de l'électricité. Ils ont nécessité un changement intégral du système informatique, ce qui permettra une gestion performante des clients, une présentation conforme et détaillée des factures, la communication annuelle à l'organe de surveillance fédéral (EiCom) d'une comptabilité analytique. De plus, l'approche envers la clientèle doit être également modifiée à savoir qu'il faudra être plus présent, être à son écoute et en mesure de la conseiller tout en maintenant leur fidélité; dans ce sens un service de marketing a été mis en place.

Si la phase de reprise des données est pour ainsi dire terminée au début de l'année 2008, il y a lieu de mettre l'accent sur la formation du personnel pour l'utilisation optimale de ce nouvel outil de travail, de contrôler la conformité des saisies enregistrées tout en maintenant une prestation de qualité envers les clients (précision et respect des délais).

Le fait que ces prestations complémentaires aient été réalisées dans un délai très court mérite d'être relevé. Elles ont généré essentiellement pour le personnel lié à la gestion des abonnés (contrôles et saisie des mesures, adresses, facturation et suivi des paiements) un engagement très important. Le soutien technique d'un consultant extérieur a été nécessaire.

4.7 Service de l'énergie

Durant l'année 2007, plusieurs dossiers ont été traités, principalement l'audit pour le renouvellement du Label Cité de l'Energie.

Label

Grâce au suivi du travail et au respect du programme de la conception directrice et du plan directeur de l'énergie, le renouvellement du Label en 2006 a été largement obtenu. Cet excellent résultat a permis d'obtenir en plus le Label Or Européen en 2007. Celui-ci est décerné aux villes appliquant au moins 75% des mesures du catalogue. L'excellente collaboration entre tous les services de la Municipalité est citée en exemple dans toutes les réunions et séances.

Journées du Soleil

Les 4 et 5 mai, la Ville a organisé les Journées du Soleil, parrainées par SuisseEnergie pour les communes et Swissolar. Un nombreux public s'est intéressé aux matériels exposés et a demandé de nombreux renseignements. Les résultats de cette démarche sont clairement ressentis via les permis de construire déposés pour la réalisation de panneaux solaires.

Le vendredi soir, un "apéritif soleil" a été organisé, qui a remporté un vif succès.

Grande-Ecluse

Divers contacts ont été établis durant l'année afin de poursuivre les études en vue de la réalisation d'une microcentrale. Il y a eu notamment une rencontre avec l'Office de l'environnement.

Entre-les-Etangs

Une séance d'information a été organisée pour les propriétaires du quartier. Celle-ci s'est révélée bénéfique pour toutes les parties afin de clarifier les principes de fourniture d'énergie, à terme.

Display

Le programme d'information Display s'est poursuivi et, en fin d'année, ce ne sont pas moins de 18 bâtiments qui ont ainsi été passés au filtre du tableau des performances, ce qui permet d'affiner les priorités des rénovations à entreprendre.

New Ride

Au cours de trois manifestations, la population a pu prendre connaissance des nouveautés dans le domaine des vélos électriques du programme New Ride. Ce moyen de locomotion connaît un succès grandissant en Suisse, y compris à Delémont, et dans d'autres pays.

Concierges

Le 7 novembre 2007 s'est déroulée une séance d'information qui a permis de rappeler les enjeux et l'importance d'un contrôle continu du chauffage des bâtiments. A cette occasion, les concierges ont reçu une directive actualisée concernant ce domaine afin de poursuivre la recherche d'économies.

Suivi des bâtiments

Le suivi énergétique des immeubles communaux s'est poursuivi en collaboration avec l'architecte communal. Le fichier Enercompta a été mis à jour et les périodes annuelles de relevés ont été adaptées, dans le but de les faire correspondre à la période usuelle des décomptes de chauffage.

22 septembre 2007

La "Journée en ville sans ma voiture", sous le thème "Réinventons la rue" s'est déroulée dans le cadre de la Semaine de la mobilité, en collaboration avec le Canton et de nombreux partenaires. Cette manifestation reste un rendez-vous incontournable pour le public delémontain, qui permet de poursuivre les efforts d'information et de sensibilisation.

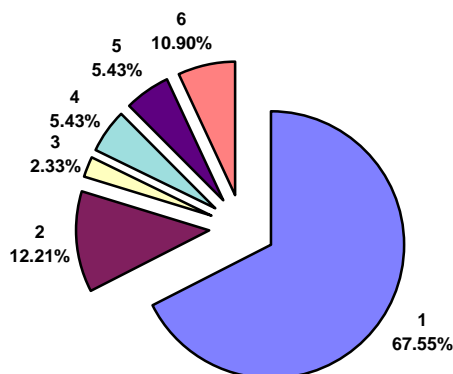
Suite au départ en retraite de M. Saverio Rasmann, la fonction du délégué à l'énergie et au développement durable a été assumée, via un mandat externe, par un bureau spécialisé. Cette solution n'a permis de faire qu'un minimum en matière de politique énergétique, le label eea gold ne récompensant pas les travaux réalisés durant l'année, mais bien ce qui a été fait les années précédentes. Pour aller de l'avant en matière de politique énergétique, il est nécessaire de revoir le statut du délégué à l'énergie et le financement de la politique énergétique de la Ville. La nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité a pour conséquence que le poste et les actions qui lui sont liées ne peuvent plus être financés par le Service électrique par une subvention croisée. Un prélèvement de 0.4 ct/ par kWh d'électricité consommée permettrait de maintenir des ambitions élevées en matière d'économies et d'efficacité énergétiques et d'y adjoindre une politique de développement durable. Un projet en ce sens est en voie d'élaboration et devra être accepté par le Législatif delémontain.

4.8 Statistiques 2007

VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2007

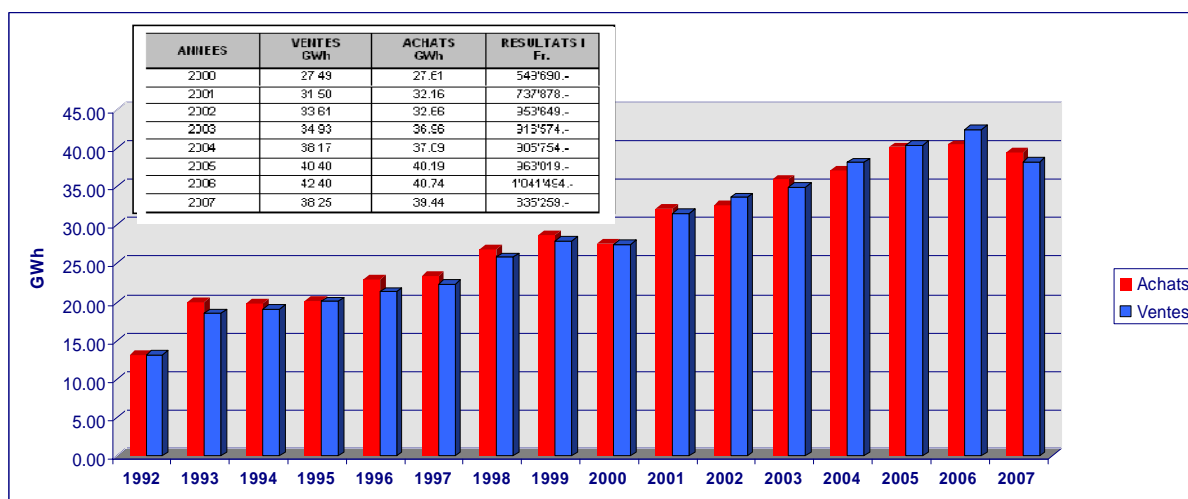
	Haut Tarif	Bas Tarif	Total	%	Jour	Nuit
1. Ménages, artisanat et petits commerces	19'315'901	3'033'637	22'349'538	31.13	36.21	16.45
2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne	960'691	2'282'080	3'242'771	4.52	1.80	12.38
3. Hôtels, restaurants et grands magasins	13'881'195	5'236'976	19'118'171	26.63	26.02	28.40
4. Industries et Hôpital	19'064'690	7'887'452	26'952'142	37.55	35.74	42.77
5. Divers (chantiers)	119'986	85	120'071	0.17	0.22	0.00
	53'342'463	18'440'230	71'782'693	100.00	100.00	100.00

STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION EAU 2007



1	Eau facturée	995'733 m3
2	Fontaines	180'000 m3
3	Communes, tiers	34'373 m3
4	Pompiers, nettoyage, route, arrosage, constructions	80'000 m3
5	Purge du réseau, trop plein	80'000 m3
6	Pertes, fuites, différence de mesure	103'894 m3
	Adduction totale	1'474'000 m3

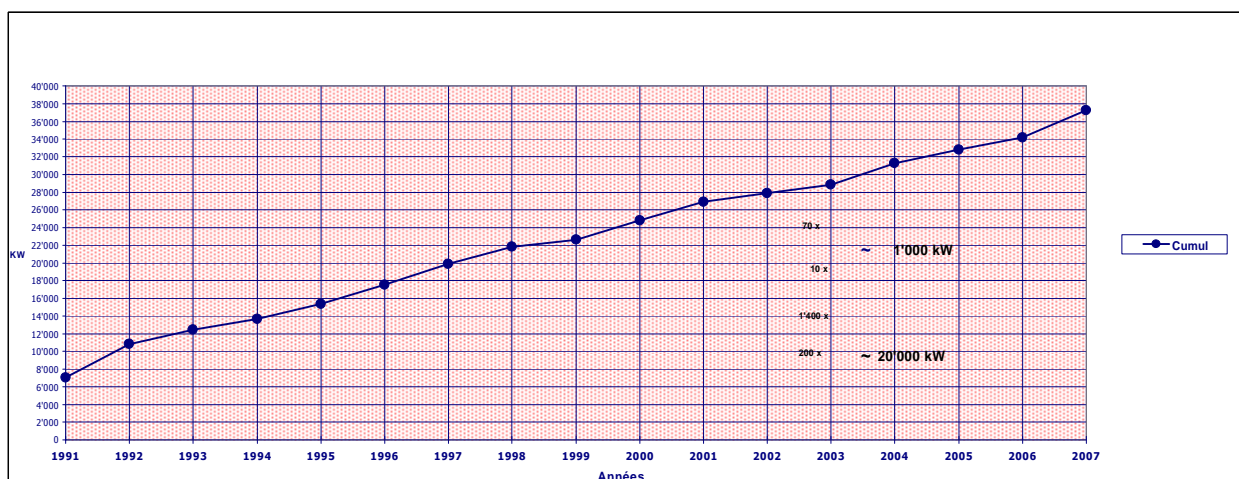
ACHATS ET VENTE DE GAZ DELEMONT (GWh)



Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Achats	13.17	19.98	19.82	20.16	23	23.45	26.84	28.7
Ventes	13.17	18.51	19.1	20.1	21.32	22.31	25.87	27.95

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Achats	27.61	32.17	32.67	35.96	37.09	40.19	40.47	39.44
Ventes	27.49	31.5	33.61	34.93	38.17	40.4	42.4	38.25

RÉCAPITULATION DE LA PUISSANCE INSTALLÉE



Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Delémont	7'000.0	3'829.2	1'588.9	1'229.3	1'723.6	2'133.3	2'398.5	1'918.6
Cumul	7'000.0	10'829.2	12'418.1	13'647.4	15'370.4	17'503.7	19'902.2	21'820.8

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Delémont	771.5	2'226.0	2'083.1	961.2	1'009.3	2'426.6	1'496.5	1'370.0	3'113.4
Cumul	22'592.3	24'818.3	26'901.4	27'862.6	28'871.9	31'298.5	32'795.0	34'165.0	37'278.4

4.9 **Considérations finales**

Le départ en retraite du chef d'exploitation, le départ en retraite d'un dessinateur, les différentes procédures de moratoires consenties par le service à titre d'essai en 2007, les inondations du mois d'août, les réformes profondes du service et les différentes activités mentionnées plus haut en vue de la libéralisation du marché de l'électricité, ont engendré une charge de travail considérable pour le personnel des SID. Celui-ci a fait preuve d'une disponibilité et d'une flexibilité pour lesquelles il mérite la considération de chacun. Qu'il en soit remercié officiellement dans ce rapport de gestion.

Ces remerciements vont également au personnel d'exploitation qui a su assumer les tâches quotidiennes dans une année déjà très chargée par les différents grands chantiers, et ce même durant les inondations durant lesquelles il a reçu la reconnaissance de la population qu'il a aidée dans des moments pénibles.

La situation actuelle ne pourra toutefois pas perdurer car la gestion de réseaux électriques, d'eau potable et de gaz doit répondre à des exigences techniques élevées et à une législation fédérale et cantonale très strictes pour garantir la sécurité d'approvisionnement en termes qualitatifs et quantitatifs.

La LApEI nécessitera des prises de décisions importantes du Conseil de Ville en termes de modifications, adaptations, compléments des règlements régissant le fonctionnement des SID. Afin de garantir le respect du calendrier imposé par l'entrée en vigueur de la LApEI au 1^{er} janvier 2009, notamment au mois d'août 2008 déjà pour la publication des tarifs des droits de passage, ces décisions devront être prises en juin 2008.

2008 sera une année de transition très importante car dès le 1^{er} janvier 2009, le marché de l'électricité sera libéralisé pour tous les consommateurs de plus de 100'000 kWh/an.

* * * * *

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

(responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

Le Département des finances et des écoles s'est appliqué à l'élaboration du budget et à l'établissement des comptes.

Depuis plusieurs années la situation financière de la Municipalité se détériore. Bien que l'exercice 2007 soit équilibré, le Conseil communal sait que l'année 2008 subira des correctifs difficiles à amortir (se référer au message sur les comptes 2007). Un plan financier des investissements a été présenté avec une projection jusqu'en 2012. La Ville se donne les moyens de gérer, de mieux fixer ses objectifs et de limiter sa dette en définissant une moyenne des investissements arrêtés à 4 millions de francs par an.

La planification financière est également projetée jusqu'en 2012. Les efforts consentis par l'ensemble des responsables et participants à la gestion financière sont évidents. En respectant ses plans, l'allègement des charges financière du compte de fonctionnement est facilité, permettant ainsi de retrouver, à terme, l'équilibre financier.

Le projet d'extension du Collège de Delémont a occupé le service toute l'année, et un groupe de travail s'est constitué en début 2007 dans le but :

- d'établir la cartographie actuelle des écoles enfantine, primaire et secondaire sur le territoire de la ville en termes de localisation, de description des bâtiments, d'effectifs, de coût de locations ;
- de mener une réflexion sur les besoins en locaux des écoles découlant de différents facteurs (unité pédagogique -2/+2, projet Harmos, harmonisation des horaires, leçons de soutien pédagogique) ;
- de réactualiser le concept de redéploiement des écoles primaire et enfantine accepté par le Conseil communal en avril 2002 ;
- de réactualiser le rapport du 7 février 2003 relatif aux besoins en locaux du Collège.

Le message du crédit d'études de Fr. 322'000.- en faveur de l'extension du Collège a été présenté aux conseillers de Ville le 27 août 2007. Ce message a été accepté par 22 voix contre 21.

Avant de poursuivre, le rapport cantonal sur l'étude des synergies possibles avec le projet d'extension est attendu, ainsi que la nouvelle cartographie des sites de formation des niveaux secondaire II et tertiaire dans le canton du Jura.

Le département est soucieux de toujours mieux maîtriser l'ensemble des projets et de fixer les priorités pour répondre aux attentes de toute la population.

5.1 Statistiques et comparaisons fiscales

Les statistiques des revenus fiscaux selon la situation familiale sont actualisées annuellement. Celles-ci sont à disposition et peuvent être obtenues au Bureau des impôts (tél. 032 / 421 91 32).

5.2 Déclarations d'impôts 2007

- 7'123 déclarations d'impôts (DI) en 2007 (7'025 en 2006)
- 153 formules 130 (nouveaux contribuables) envoyées dans le courant de l'année
- 371 personnes taxées à la source (402 en 2006)

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 17 demandes de remise d'impôts (21 en 2006) au Service des contributions, dont 6 (9 en 2006) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Totaux
1997	6'970	220	372	7'562
1998	6'972	243	362	7'577
1999	6'980	235	341	7'556
2000	6'984	228	342	7'554
2001	6'953	339	354	7'646
2002	7'013	388	338	7'739
2003	6'980	408	328	7'716
2004	7'002	384	341	7'727
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007*	7'123	153	371	7'647

* Dès l'année 2007, les déclarations d'impôts complémentaires ont été supprimées.

153 formules 130 ont été adressées aux nouveaux contribuables.

5.3 Commissions

Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu sept séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville. Elle a, également, suivi attentivement l'évolution du budget 2008.

Commission d'évaluation des valeurs officielle et locative des immeubles

Durant l'année 2007, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 83 estimations (102 en 2006), à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, ou autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à trois estimations de bâtiments agricoles, à une estimation de restaurant / hôtel, ainsi qu'à trois estimations (cinq en 2006) à la suite de réclamations ou de demandes spéciales.

5.4 Ecoles primaire et infantine

L'école en chiffres

Effectifs

Ecole infantine -1 et -2	11,5 classes	193 élèves
1ère	6 classes	100 élèves
2ème	6 classes	105 élèves

3ème	6 classes	132 élèves
4ème	6 classes	124 élèves
5ème	6 classes	104 élèves
6ème	6 classes	125 élèves
Soutien ou transition	*5 classes	47 élèves

* En intégration dans les classes ordinaires

Total	52,5 classes	930 élèves
--------------	---------------------	-------------------

Bâtiments scolaires

2 écoles principales : Château et Gros-Seuc

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirnet.

Personnel

- 17 maîtresses d'école enfantine
- 44 titulaires en fonction à l'école primaire
- 5 titulaires de classes de transition ou de soutien
- 9 enseignants auxiliaires
- 7 maîtresses de devoirs surveillés
- 6 maîtres et maîtresses de langue et de culture étrangère
- 5 maîtresses d'ACT.

Personnel administratif

- 1 secrétaire
- 1 apprenti

Personnel technique

- 6 concierges
- 1 chauffeur de bus
- 1 coursier et patrouilleur

106 personnes au total

Vie de l'école

Bâtiments

Inondations du sous-sol et des halles de gym du Gros-Seuc
Participation à la finalisation du dossier « Agrandissement Collège »
Concrétisation des aménagements paysagers et de la déchetterie du Gros-Seuc
Soutien au dossier mené par l'APEDE : « Accessibilité aux écoles et chemin sécurisé »

Tic

Dangers du net : information aux élèves et parents
Mise en place de cours facultatifs pour les élèves du 2^e cycle
Poursuite de la réflexion sur l'étude du projet cantonal Tic-08-09
Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi

Extrascolaire

Ventes diverses : Mimosa, timbres Pro Juventute et Patria, œillets, cartes Unicef
Fanfare municipale : présentation d'instruments 3 et 4 P
Participation aux nettoyages de cours d'eau
3 équipes d'enseignants ont participé à l'action « A vélo au boulot »
Marche d'automne
Participation de quelques classes à « Noël à Delémont »

Education

Mise en route de l'espace soutien (intégration partielle des élèves des classes de soutien).

Mise en place d'un Club de lecture au Château

Application d'un modèle pensé par des élèves : les Casquettes bleues (gestion des petits conflits en récréation)

Cours PAM (prévention accidents par morsure de chien) pour les nouveaux élèves

Création de 2 lignes Pedibus : Arquebusiers et Domont

Cours « Display » sur les économies d'énergie pour les classes du 3^e cycle

Cours d'éducation nutritionnelle pour 3-5P

Basta-Baston : spectacle 6P organisé par l'APEDE

Visite de quelques classes de Paleomania en terre ajoulote

Journée de travail des enseignants : Allemand (2^e et 3^e cycle)

Samaritains (Le geste qui sauve), échanges de pratique, intervenants externes pour les enseignantes enfantines et du 1^{er} cycle

Personnel

Démision de Mmes Marianne Charpillot, Françoise Roethlisberger, Guite Sauvain

Nomination de Mmes Line Berdat et Eloïse Queloz

Décision et mise en place d'un service de médiation. La personne débutera la formation

Divers

L'école a accepté l'expérimentation du système Sief (système d'information pour l'enseignement et la formation) qui débutera en août 2008

Demande de crédit pour du mobilier scolaire

5.5 Communauté scolaire

Présidente : Mme Françoise Collarin

Membres du comité : M. Claude Terreaux, vice-président
Mme Jeannine Giuliani, secrétaire
Mme Marie-Laurence Charmillot
M. Didier Torti

Le comité s'est réuni à trois reprises et a rencontré le Conseil communal de Delémont le 6 février 2007, avec la direction de l'école et une délégation de la Commission d'école ; l'assemblée des délégués a été convoquée pour deux séances durant la période de l'année scolaire.

Restaurant scolaire

Durant l'année scolaire 2006-2007, 5956 repas ont été servis durant 146 jours d'ouverture du restaurant ; cela représente en moyenne 41 convives par jour. Depuis l'ouverture du restaurant (13 décembre 2004), 40 repas sont en moyenne servis chaque jour : 28 à des élèves du Collège bénéficiant d'une indemnité, 8 à des élèves du Collège ne bénéficiant pas de l'indemnité, 2 à des élèves de l'Ecole supérieure de commerce et 2 à des élèves de l'école primaire de Delémont.

Commission d'école

La commission s'est réunie à 12 reprises et son bureau a tenu 2 séances durant la période de l'année scolaire. Mme Marie-Thérèse Sangsue a souhaité remettre sa charge de présidente ; c'est Mme Sonia Burri-Schmassmann qui la remplace dès le 1^{er} août 2007.

Ecole

Direction : M. Daniel Milani, directeur
M. Louis Willemin, directeur adjoint

M. Louis Willemin a été nommé en mai 2007 comme responsable de la section gestion du Service de l'enseignement ; il a démissionné de son poste d'enseignant et de directeur-adjoint au Collège de Delémont pour le 31 juillet 2007. M. Christophe Fromaigeat a été désigné comme nouveau directeur-adjoint par la Commission d'école, au terme d'une procédure qui a suscité trois candidatures pour ce poste.

Corps enseignant

• Au bénéfice d'une nomination définitive	64 enseignants
• Au bénéfice d'une nomination temporaire	14 enseignants
Total	77 enseignants

M. Raymond Schneider est malheureusement décédé le 29 janvier 2007. Il a enseigné pendant plus de 20 ans à l'école primaire de Delémont, puis pendant 12 ans au Collège.

Elèves

- La structure sport-arts-études (SAE) accueille 47 élèves (football, ski, tennis, golf, danse, musique).
- Deux élèves (d'origine bâloise) ont effectué une dixième année linguistique au Collège de Delémont en prolongation de leur scolarité obligatoire ; six élèves du Collège se sont inscrits pour faire de même dans des écoles secondaires du canton de Bâle-Campagne.

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 33 classes de l'école :

Effectifs 2006/2007

Degré 7	10 classes	227 élèves
Degré 8	10 classes	194 élèves
Degré 9	11 classes	222 élèves
Classe atelier	1 classes	12 élèves
Classes de soutien	2 classes	30 élèves
Total	34 classes	685 élèves

Effectif 2004/2005 : 34 classes – 636 élèves effectif 2005/2006 34 classes 655 élèves

Orientation professionnelle

245 élèves ont quitté le Collège le 6 juillet 2007, dont 7 qui étaient en situation indéterminée (attente d'une réponse ou en recherche). 89 élèves entament un apprentissage ou sont admis dans une école de métier, 91 entreront dans une école moyenne (Lycée, Ecole supérieure de commerce ou Ecole de culture générale). 58 élèves prolongent leur scolarité au Cycle de transition, 10^{ème} année ou 10^{ème} linguistique.

Vie de l'école

Faits marquants :

- Activités hors-cadre 204 élèves de 9^{ème} année ; camps d'hiver 173 élèves de 8^{ème} année ; camps de 7^{ème} 230 élèves.
- Découverte de la Vieille Ville et visite de la Bibliothèque des Jeunes, de la Bibliothèque de la Ville et du CDJ à l'Artsenal ainsi qu'une sensibilisation organisée par Car postal Suisse pour les élèves de 7^{ème} année.
- Excursion sur le « Sentier Auguste-Quiquerez » proposé aux élèves de 7^{ème} année pour faire connaissance avec Auguste Quiquerez, avec la géographie, l'histoire et les conditions naturelles de la région delémontaine.
- Visite de M. Sylvain Randrianirina, directeur du Collège FJKM d'Analavory à Madagascar, qui séjourne en Suisse dans le cadre de l'action caritative menée par les Eglises réformées.
- Au cinéma la Grange, projection du film réalisé par 12 élèves de 9^{ème} année : « Vivre ensemble à Delémont » (30 min.) dans le cadre de l'exposition Metropoly.
- Neuf classes du Collège participent au « CyberDéfi ».

- Atelier « projet-action » : il s'agit d'une activité menée durant 5 journées et 2 demi-journées destinée à des élèves qui sont dans l'incertitude par rapport à leur avenir professionnel, sans projet de formation ou à la recherche d'une place d'apprentissage. Sous forme d'une activité ludique, ces élèves sont amenés à préparer leur avenir et à définir un projet de formation. Ils bénéficient de l'appui de conseillers en orientation et sont mis en contact avec le monde du travail. 8 élèves de 9^{ème} année du Collège sont inscrits.
- Compétition « Mathématique sans frontières » pour les classes de mathématique inscrites.
- 5 élèves participent à un échange individuel avec des élèves de Bâle pendant le temps scolaire.
- Visite du COSP pour les classes de 7^{ème} année.
- 43 élèves de 9^{ème} année inscrits participent à la session de sortants d'école au Centre d'Animation Jeunesse.
- Soirée d'information sur les voies d'études et de formation professionnelle après la scolarité obligatoire : les élèves de 8^{ème} année et leurs parents sont invités à participer à trois rencontres avec des intervenants, avec une présentation de cinq voies de formation possibles.
- Deux classes de 9^{ème} année sont engagées dans une procédure de validation de tests liée au développement du projet HarmoS « Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse ».
- Remise à Neuchâtel de deux prix obtenus suite à la participation à la Semaine des médias : 1^{er} prix du concours d'interview et 2^{ème} prix du concours de « Unes » (le Djazzou).
- Visite de l'Hôtel du Parlement par les élèves de 8^{ème} année.
- 7 élèves du Collège participent à la finale suisse du 21^{ème} Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques à Lausanne.
- Spectacle « Basta, Baston ! » (violence physique et psychologique) par la compagnie du Caméléon, en collaboration avec l'APEDE, pour les classes de 7^{ème} année : jeu, masochisme ou sadisme, où est la frontière ? Comment réagir à la violence physique ? La violence physique au féminin, un nouveau problème dans les cours de récréation ? Représentation en soirée pour les adultes.
- Proclamation des résultats du 3^{ème} Festival de l'Ultracourt (cinéma Lux aux Breuleux) : 6 films réalisés par des élèves du Collège figurent parmi la sélection du jury ; 2 obtiendront un prix : prix spécial du jury pour « La Pêche » et prix de la maîtrise technique pour « La vache ».
- Visite du Musée historique (exposition permanente, Musée Einstein et Parc de la Physique) à Berne par une classe d'histoire de et avec Miriam Joly.

Et pour en savoir plus, il est possible de visiter le site internet du Collège de Delémont : www.college-delemont.ch.

Depuis la rentrée d'août 2006, le site est devenu un véritable outil d'information et de gestion de l'école : on peut y trouver toutes les informations figurant sur la brochure « Au Collège », les horaires des classes, un calendrier, des documents administratifs et pédagogiques, certains à l'usage des élèves et de leurs parents, d'autres destinés aux enseignants de l'école. Ceux-ci peuvent consulter en ligne le fichier de la médiathèque de l'école et réserver du matériel ou des salles. Et chacun peut communiquer directement avec l'école en composant et envoyant un courriel.

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsable : M. André Parrat, conseiller communal)

Considérations générales

Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

problèmes traités en commission

- préavis demande de crédit d'étude entrée nord-est de Delémont (Colliard) Fr. 25'000.-
- préavis d'adjudication rue de la Fenaison
- préavis travaux d'adjudication rue des Erlignes
- préavis travaux d'adjudication rue de la Côte-au-Loup
- préavis travaux d'adjudication pour le chemisage de canalisation / rue Emile-Boéchat
- information relative à l'étude de regroupement des services techniques
- information et présentation du document des objectifs TP
- incivilités : ce thème a fait l'objet de plusieurs discussions. Des mesures urgentes adéquates doivent être prises
- place de la Gare – information liée à la problématique des pavés et bordures en béton
- Mexique Ouest – travaux de viabilisation en cours
- Communance Ouest – travaux de viabilisation en cours
- acceptation de la proposition du budget de fonctionnement
- séance d'information du 19 novembre 2007 – Carte des dangers – Crues de la Sorne

6.1 Service des travaux publics

Tâches du personnel

Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé et étudié de nombreuses interventions du Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous le présent chapitre et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers.

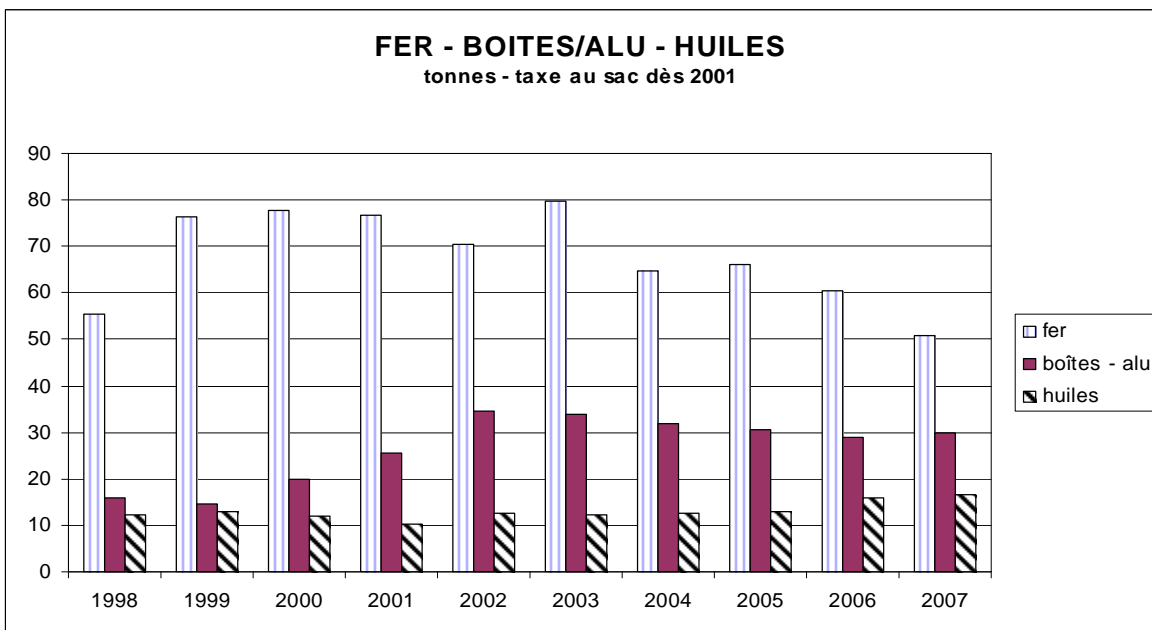
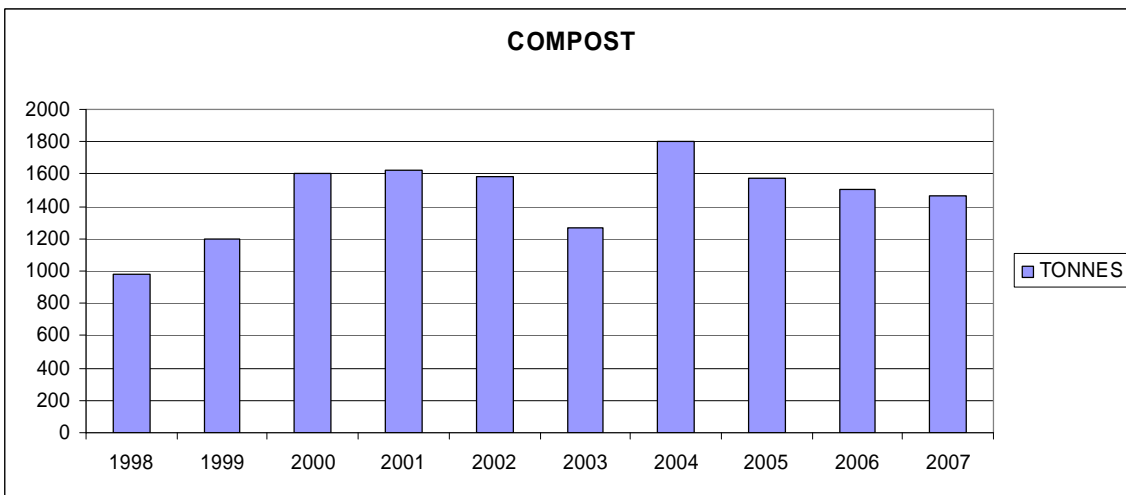
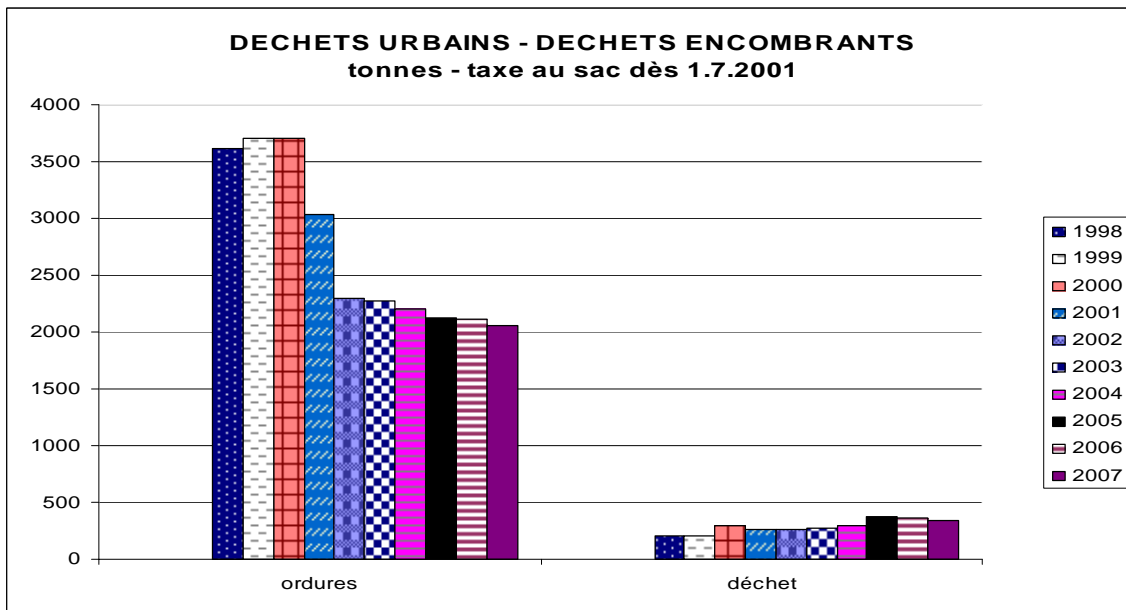
Le Service des travaux publics a également été fortement engagé par la carte des dangers relative aux crues de la Sorne.

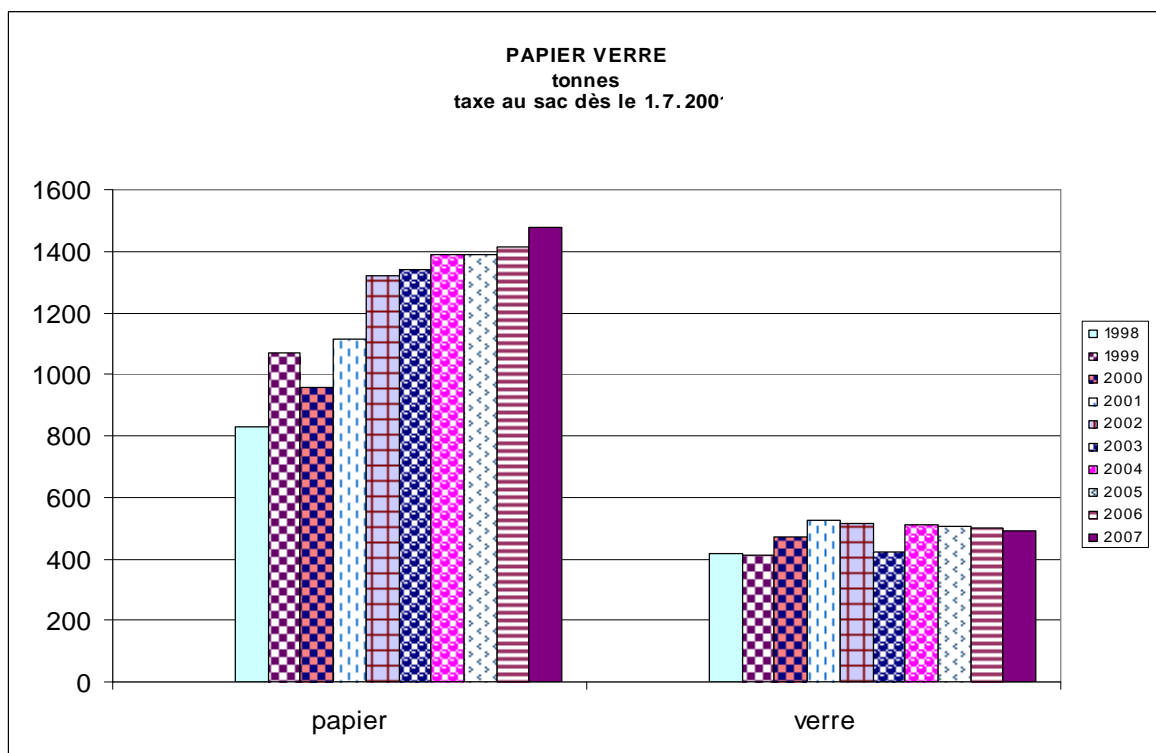
Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La Voirie a été fortement engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage, de la signalisation, de l'entretien des routes, des canalisations, des cours d'eau, des terrains de sports et des travaux hivernaux.

La Voirie a également été engagée pendant et après la crue de la Sorne et des ruisseaux des 8 et 9 août 2007.

Le personnel de la Voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages figurant sur les graphiques ci-après :





poids (t)

- déchets urbains livrés au SEOD	2'062.58
- déchets encombrants livrés au SEOD	343.54
- déchets verts	1'461.26
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'475.44
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	16.74
- verre par conteneurs (entreprise privée)	490.40
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	30.03
- fer (entreprise privée)	50.90

6.2 Commission des travaux publics

La Commission des travaux publics, présidée par M. Rémy Erard, s'est réunie 5 fois en 2007 et a émis ses préavis sur les objets mentionnés sous point 6.1.

6.3 Commission des digues

La Commission des digues, présidée par M. Jean Aschwanden, s'est réunie 4 fois en 2007 et a, en particulier :

- été informée de la réalisation du ruisseau de la Communance à proximité du chantier de l'entreprise Simon et Membrez et du fait que le passage actuel du ruisseau sous la voie CFF a été complété par des tuyaux complémentaires sous la voie afin d'améliorer l'évacuation des eaux du ruisseau dans ce secteur ;
- pris note de l'approbation de la carte des dangers de la Somme par la Confédération, le Canton et le Conseil communal ;
- effectué une visite des rives de la Somme après les inondations survenues les 8 et 9 août 2007. La commission a préavisé favorablement une demande de crédit-cadre de Fr. 12'000'000.- subventionné par la Confédération et le Canton à un taux minimum de 52%. La réalisation de l'ensemble des mesures de protection contre les crues de la Somme devrait se répartir sur environ 10 ans. Le Conseil de Ville et le peuple devraient se prononcer en 2008. Elle a également approuvé des mesures urgentes telles que curages, abattage et

élagage d'arbres, arrière-digues provisoires ainsi que l'acquisition de matériel mobile pour réaliser des barrages en cas d'urgences ;

- procédé à une nouvelle visite de la Sorne et a constaté avec satisfaction que les curages urgents avaient été effectués dans le secteur de la Grande Ecluse et du pont Gyfax jusqu'au confluent Sorne/Birse et ce, avec l'autorisation de l'Office cantonal de l'environnement ;
- pris connaissance de la mise en place de divers organes chargés de conduire le dossier de la mise en œuvre de la carte des dangers dans le but de pouvoir présenter la demande de crédit précitée dans les meilleurs délais. La Commission des digues y est représentée ;
- participé à une séance d'information pour toutes les commissions communales concernées par la carte des dangers des crues de la Sorne ;
- préavisé favorablement la part communale d'environ Fr. 30'000.- sur un montant total d'environ Fr. 500'000.- pour un projet avec réalisation d'aménagements le long de la Birse. Il s'agit d'un tronçon de plus de 400 m à l'amont du barrage de Bellerive. L'arrondissement des digues de Courroux, les Ponts et chaussées, l'Office cantonal de l'environnement et l'arrondissement des digues de Delémont sont concernés par ce projet et par son financement.

6.4 Travaux de législature 2005 à 2008

Etat des dépenses des travaux réalisés pour la période 2005 + 2006 + 2007

Il s'agit de situations et non de décomptes avec des chiffres indicatifs au 31 décembre 2007.

Crédit cadre routes / Fr. 800'000.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 584'000.-	Fr. 60'000.-	Fr. 216'000.-

Crédit cadre canalisations / Fr. 600'000.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 413'000.-	- - -	Fr. 187'000.-

Crédit Mexique Ouest Etape 1 / Fr. 1'385'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 1'798'000.-	Fr. 1'278'000.-	Fr. 865'000.- *

* à déduire les dépenses SID

Crédit Mexique Ouest Etape 2 / Fr. 955'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 157'000.-	facturation directe aux privés	Fr. 798'000.- *

* à déduire les dépenses SID

Crédit Communcance Ouest / Fr. 1'590'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 815'000.-	**	Fr. 775'000.- *

* à déduire les dépenses SID

** les privés paient x francs/m² comme contribution à la réalisation des équipements.

Crédit Communcance III / Fr. 1'407'000.-

Comprenant les prolongements des rues de la Communcance et Saint-Randoald
Rue Saint-Randoald en cours de réalisation

<u>Dépenses</u> (sans SID)	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr.1'363'000.- y.c. SID	Fr. 397'000.-	Fr. 44'000.-

* à déduire les dépenses SID.

** les privés paient x francs/m² comme contribution à la réalisation des équipements.

Crédit Blanche-Pierre II Etape 2 / Fr. 155'000.-

<u>Dépenses</u> (sans SID)	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 277'000.-	Fr. 350'000.-	Fr. 228'000.- *

* à déduire les dépenses SID

Crédit terrains Prés-Roses / Fr. 1'712'874.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 1'692'000.-	- - -	Fr. 20'874.-

Crédit route intercommunale Delémont – Courtételle / Fr. 380'000.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 380'000.-	- - -	----

* * * * *

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

Préambule

Il n'est pas exagéré d'affirmer que les inondations des 8 et 9 août 2007 ont fortement marqué la population delémontaine, notamment dans les quartiers du Gros-Seuc – Morépoint, de la Mandchourie, de la rue des Places et d'En Dozière. Outre de nombreux immeubles privés, plusieurs bâtiments communaux, dont l'école du Gros-Seuc, ont souffert des effets produits par les crues de la Sorne et de la Birse, auxquelles se sont ajoutées des remontées d'eau de fond.

La carte des dangers de la Sorne était terminée lors des inondations, de sorte que la Municipalité a immédiatement lancé la réflexion sur les mesures à prendre. Il est désormais établi que dans les secteurs concernés par la carte des dangers, les constructions ne sont plus possibles sans conditions particulières liées aux permis et sans que des mesures de protection ne soient prises. Le Concours EUROPAN 9, auquel la commune a participé, avait justement pour but de dégager de nouvelles idées et impulsions pour la mise en valeur de la zone Gros-Seuc – Morépoint en tenant compte notamment de la carte des dangers. Les projets retenus répondent aux attentes et permettront d'alimenter la réflexion concernant l'établissement d'un plan spécial pour cette zone.

Conjointement avec le Département de l'énergie et des eaux, le département a préparé un cahier des charges pour un poste de délégué à l'énergie et au développement durable, deux thèmes qui, vu l'évolution de la situation environnementale et climatique, sont fortement interdépendants. Aujourd'hui, l'aménagement du territoire, en particulier l'urbanisme, doit être considéré en terme de développement durable, donc de qualité de vie et de protection de l'environnement.

L'évolution des investissements immobiliers est réjouissante : elle concourt sans aucun doute à l'évolution démographique positive enregistrée par la commune. Positive également est l'évolution du Projet d'agglomération regroupant Delémont et les communes de la couronne ainsi que le canton autour d'activités qui seront planifiées en commun, en particulier dans le domaine des transports publics. Le projet a été déposé à la fin de l'année auprès des instances fédérales.

Enfin, nous relevons avec beaucoup de satisfaction qu'après le Prix Wakker 2006, dont les retombées positives sont confirmées par Jura Tourisme, Delémont a reçu une distinction de l'ASPAN-SO (Association pour l'aménagement national). Cette récompense consacrée au thème « Densité et qualité de l'espace urbain » met en exergue la pertinence du Plan d'aménagement local et de ses instruments, en particulier concernant la proposition de cahier des charges pour la zone centre, et relève la cohérence du développement urbanistique de Delémont.

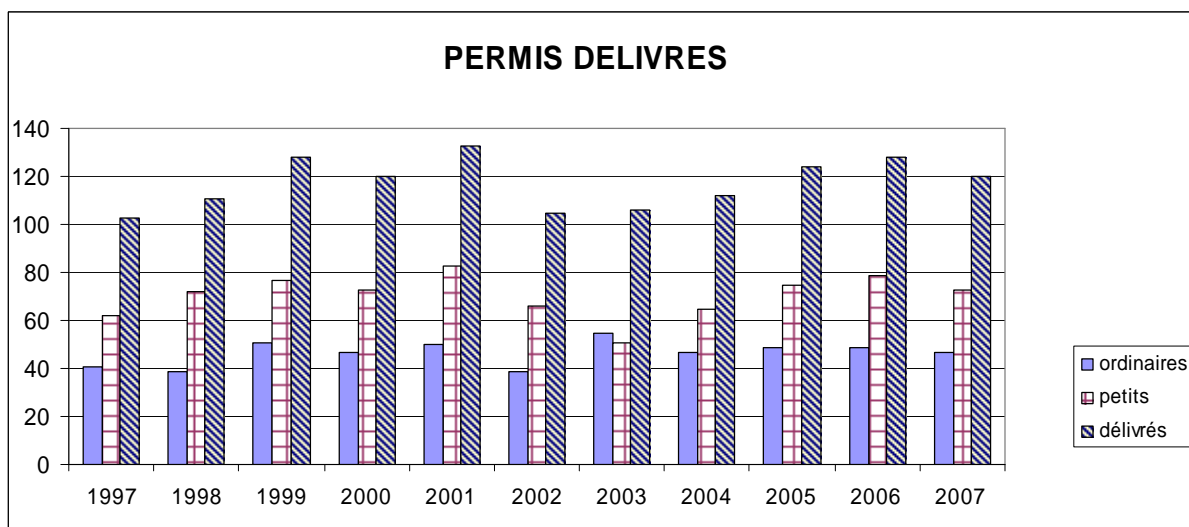
Etat général d'avancement des projets et des travaux de législation

La Commission de gestion et de vérification des comptes a souhaité connaître l'état d'avancement des travaux de législation - demandes de crédit, avec les dépenses effectuées :

Elaboration des plans spéciaux	Projets en cours (pas de demande de crédit)
Zone d'activités régionale de Delémont – ZARD (1'970'186.-)	En cours, 330'500.- environ dépensés
Mobilité douce (360'000.-)	En cours, 70'000.- environ dépensés
Plan directeur "Nature en Ville" (45'000.-)	Terminé, attente subvention pour bouclage
Cadastre du bruit (55'000.-)	En cours, 32'500.- environ dépensés
Entretien des bâtiments communaux – crédit-cadre (1'090'000.-)	En cours, 370'000.- environ dépensés
Rénovation du Gros Seuc (1'520'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions, décompte à suivre
Rénovation des toitures du Centre sportif (790'000.-)	Terminé, crédit respecté
Travaux urgents Maison de l'Enfance (330'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions, crédit respecté
Réfection St-Michel 8 (35'000.-)	Terminé, crédit respecté
Assainissement et amélioration du Gros-Seuc suite aux inondations d'août 2007 (coût total des travaux env. 1'500'000.-, dont 300'000.- correspondent à une plus-value non couverte par les assurances)	En cours, 130'000.- environ dépensés
Réfection des toitures annexes du Centre sportif (130'000.-)	En cours, 22'000.- environ dépensés

7.1 Permis de construire

Le premier graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de permis délivrés. Il ne reflète toutefois pas totalement l'évolution de la conjoncture, puisque le nombre de permis publiés a été nettement plus élevé, comme le montre le second tableau.



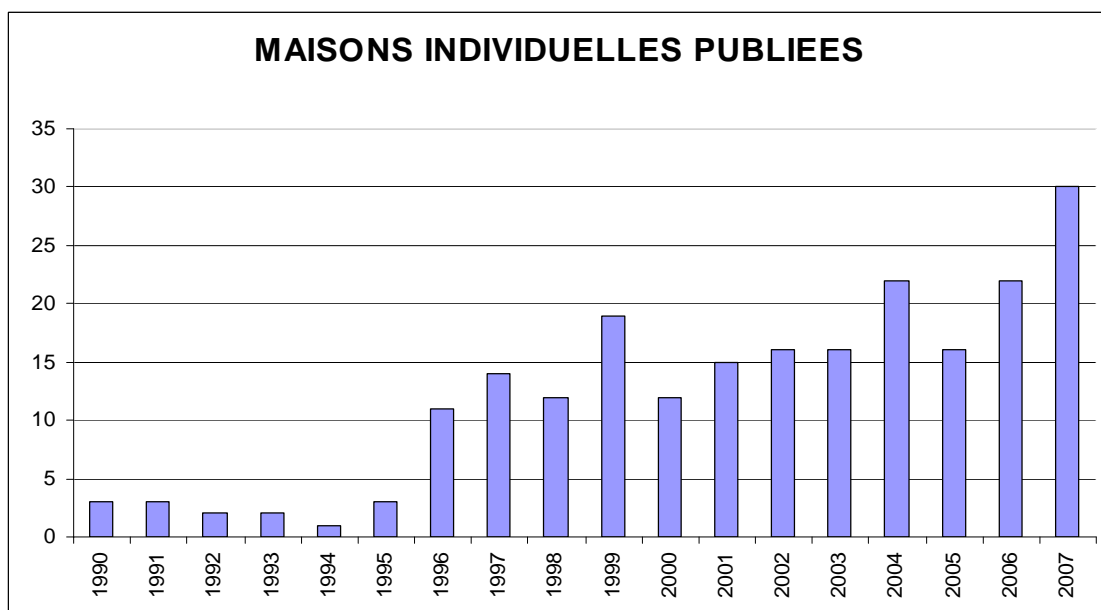
année	ordinaires	petits	délivrés	publiés
1996	40	66	106	
1997	41	62	103	
1998	39	72	111	
1999	51	77	128	
2000	47	73	120	
2001	50	83	133	
2002	39	66	105	
2003	55	51	106	
2004	47	65	112	
2005	49	75	124	
2006	49	79	128	
2007	47	73	120	137

Ces données permettent de constater que le nombre total de permis délivrés est resté stable, alors que le nombre de permis publiés a connu une très forte progression, en raison des nombreux dossiers déposés durant les derniers mois 2007. Cette évolution confirme la reprise économique constatée dans le domaine de la construction grâce à une très bonne conjoncture notamment.

Les efforts déployés en matière de planification (plans spéciaux "Communance Ouest" et "Mexique Ouest" en particulier), afin d'accroître l'offre des terrains équipés devraient permettre, à terme, de maintenir une évolution positive du secteur de la construction en général, si l'économie garde son niveau de croissance actuel.

7.2 Maisons individuelles et jumelées publiées

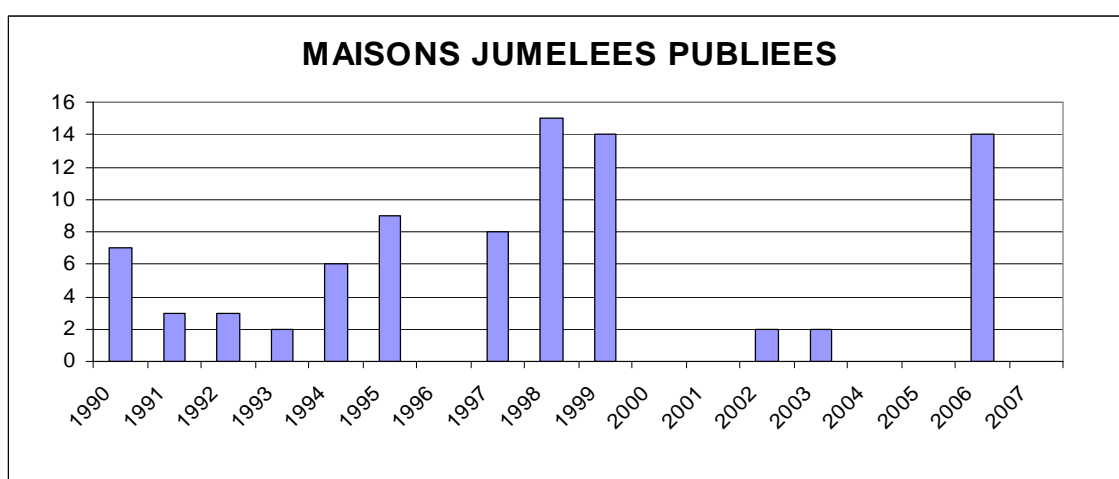
Les deux graphiques ci-après présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années. L'évolution très positive constatée depuis 1994 dans le domaine des maisons individuelles, fruit d'une politique dynamique destinée à améliorer l'offre quantitative et qualitative des terrains mis sur le marché a, à nouveau, fortement progressé en 2007 pour atteindre un niveau record.



Le nombre de maisons individuelles publiées en 2007 s'élève ainsi à 30 constructions nouvelles. L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – est actuellement très attractive et a l'avantage d'une grande diversité puisqu'elle couvre la plupart des secteurs de la ville, aussi bien au Nord, au centre, qu'au Sud.

Les statistiques tirées du Journal Officiel mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. En effet, au cours de la dernière année, 22 familles de Delémont ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation, 6 familles en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont (au lieu de 4 en moyenne ces dernières années) alors que 7 familles (au lieu de 12 en moyenne ces dernières années) ont tout de même quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur.

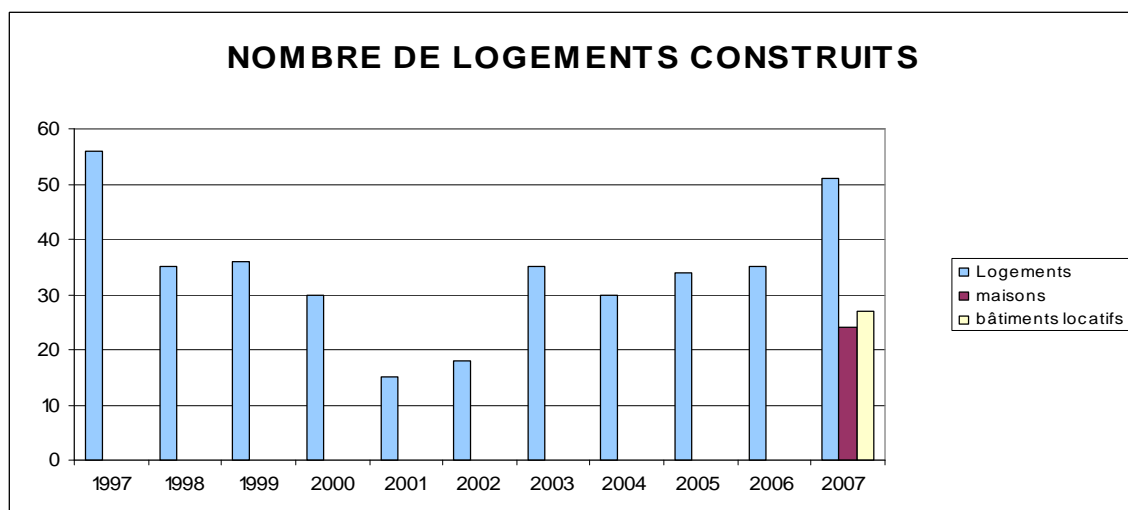
Dans ce sens, le nouveau secteur "Mexique Ouest", actuellement en cours d'équipement, devrait permettre d'améliorer la position de Delémont dans ce domaine, sachant que des terrains équipés sont accessibles à partir de 170.- frs/m² au Sud des voies, par exemple.



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat.

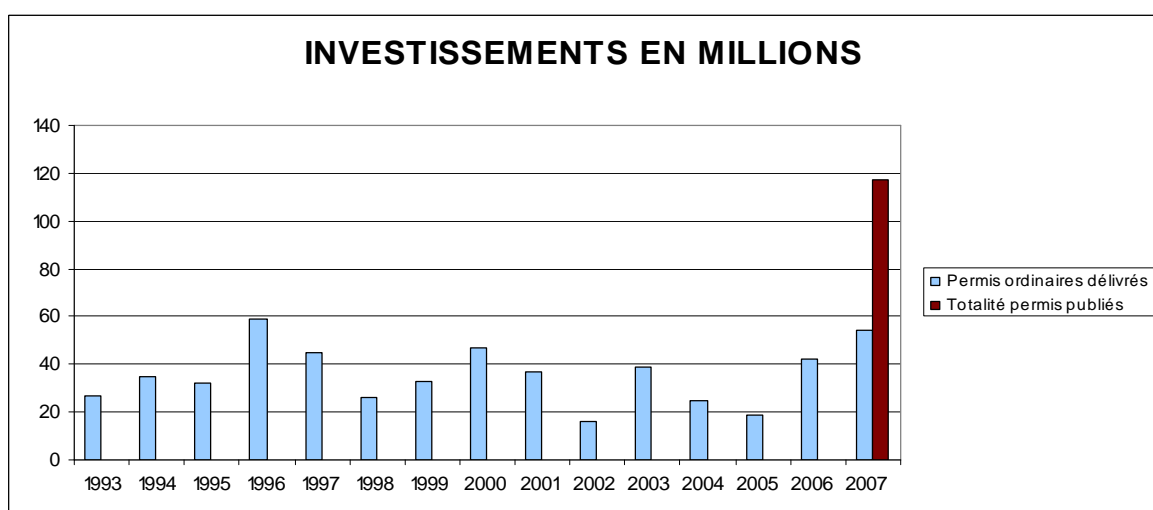
7.3 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-après présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2007 est à nouveau marquée par une progression du nombre de logements construits, non seulement en raison des maisons individuelles réalisées mais également grâce aux constructions de nouveaux bâtiments locatifs.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des constructeurs et des entreprises générales de la région afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE : la qualité des terrains disponibles dans ce domaine devrait permettre de relancer de nouvelles opérations immobilières dans le cadre de la reprise conjoncturelle qui se manifeste actuellement.



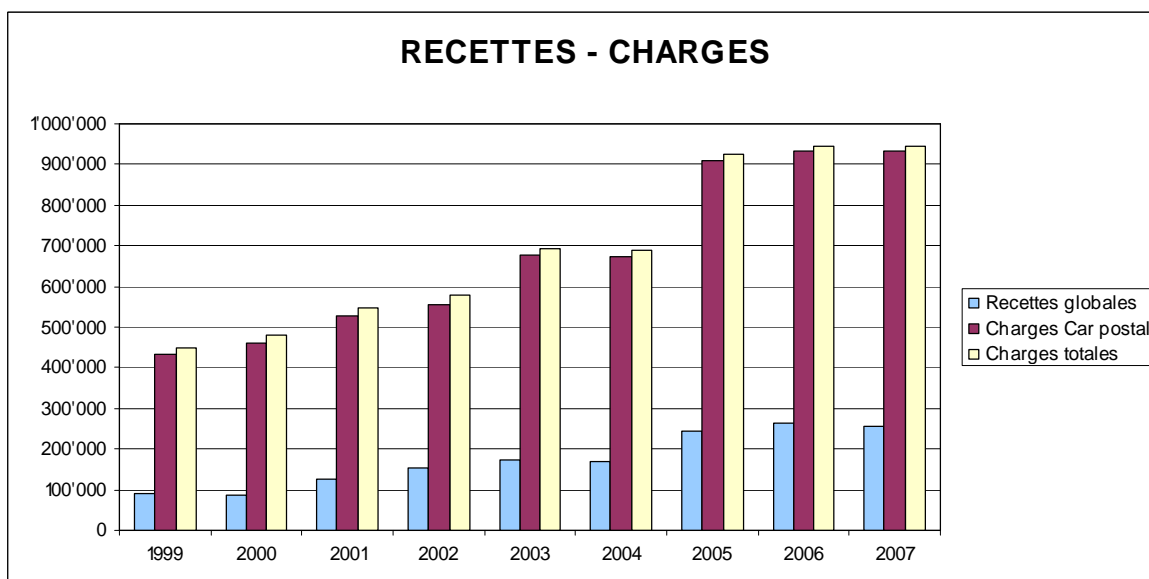
Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2007. Cette tendance est particulièrement marquée si l'on tient compte des permis publiés, en particulier grâce aux nombreux dossiers déposés durant les derniers mois 2007 : le montant des investissements a en effet littéralement explosé pour atteindre 117 mios, traduisant ainsi l'évolution conjoncturelle très positive, mais aussi la qualité des conditions d'implantation offertes à Delémont. Des opérations immobilières industrielles de grande envergure sont ainsi actuellement en cours de réalisation (Simon & Membrez, Willemin-Macodel, Lémo, CLA, Climagel, etc.).

7.4 Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD), en collaboration avec Car postal, Région Ouest, chargé de l'exploitation.

L'année 2007 a été marquée par la troisième année de fonctionnement complète des nouveaux horaires des transports publics (chambardement de décembre 2004), qui ont conduit à la mise en place de la navette "Gare – Vieille Ville – Hôpital" et à l'amélioration significative des prestations des lignes du "Cras-des-Fourches" et de la "Communance", afin de desservir tous les trains aux "heures de pointe" notamment.

Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD, qui lie la Municipalité de Delémont et Car postal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a à nouveau été réalisée en 2007. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont toutefois été formulées auprès de Car postal, dans différents domaines (promotion, recettes publicitaires, accueil et confort des clients, protection de l'environnement, etc.).



	Recettes globales¹	Charges Car postal²	Charges totales³	Taux couverture⁴
1999	91'886	433'821	448'249	21.18
2000	85'554	460'119	478'518	18.59
2001	124'906	527'640	547'487	23.67
2002	152'962	556'947	578'116	27.46
2003	172'429	676'088	694'824	25.50
2004	171'098	673'373	690'812	25.41
2005	245'699	907'710	923'232	27.07
2006	262'939	931'749	946'531	28.22
2007	255'054	932'621	945'172	27.35

¹ Les recettes globales incluent les produits issus de la vente de titres de transport par les TUD, les rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'Abonnement Vagabond ainsi que la subvention cantonale (depuis 2005). Depuis 2007, la subvention de l'Hôpital a disparu (perte de 10'000.- au titre des recettes).

² Il s'agit de la facture effective de Car postal pour la réalisation des prestations des TUD

³ Les charges totales comprennent les frais liés aux prestations de Car postal et à la promotion notamment

⁴ Il s'agit du rapport entre les charges de Car postal et les recettes globales

Les statistiques et les indicateurs 2007 permettent de constater, par rapport à l'année précédente, une évolution similaire des données recensées, ce qui est logique puisque les prestations sont restées identiques :

- le nombre de voyageurs est resté stable : 182'579 voyageurs;
- en 2007, les TUD ont ainsi transporté, avec l'adjonction des clients du Publicar, près de 200'000 voyageurs au total (exactement 192'934);

- les recettes, qui se sont montées à 255'054.- frs ont connu, elles aussi, une stabilité, grâce notamment à la subvention cantonale obtenue pour la navette, aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation de la Communauté tarifaire jurassienne (abonnement "Vagabond"); elles sont toutefois en légère diminution, en raison, principalement, de la perte de la subvention de l'Hôpital (10'000.- frs en moins au niveau des recettes);
- les charges ont été maîtrisées, étant donné l'augmentation des prestations mises en place suite à la perte du statut de nœud ferroviaire de la Gare CFF de Delémont;
- le taux de couverture est resté stable, à 27 %.

Dans le cadre de la promotion des TUD et des transports publics en général, les cartes journalières "commune" supplémentaires acquises l'année dernière ont à nouveau dégagé un bénéfice important : avec 13 titres de transport, la commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable.

7.5 Entretien et maintenance des bâtiments communaux

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué en fonction des dotations budgétaires disponibles et des montants annuels attribués au travers du crédit-cadre voté en 2005. L'analyse globale de l'état du patrimoine immobilier communal a été poursuivie afin d'élaborer des fiches de gestion pour chaque bâtiment contenant toutes les données techniques et les informations utiles et nécessaires à une gestion cohérente. Il faut constater une fois encore que les dotations budgétaires actuelles ne permettent pas d'assurer un entretien normal des 80 bâtiments communaux, dont la valeur est grossièrement estimée à 80 millions de francs (360'000.- pour 2007, soit moins de 1 % de la valeur des bâtiments qui est une valeur admise habituellement par les milieux spécialisés).

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), l'étude globale lancée en 2006 a été poursuivie afin d'établir une expertise sur les modalités de travail actuelles. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : plus de 27'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de plus de 28'000 m² de surface. Cette analyse a déjà permis de faire un état des lieux, de mettre en évidence les forces et faiblesses et d'établir un catalogue d'actions permettant de maintenir la qualité des prestations tout en recherchant des possibilités de rationalisation, d'économies et d'une meilleure protection de l'environnement.

7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2007, sous la présidence de M. Manuel Lachat. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a examiné plusieurs projets importants pour le développement de la ville et l'amélioration de son attractivité, en particulier le futur projet d'agglomération, le concours Européen 9 sur le site "Gros Seuc – Morépont", le golf de Domont (objet refusé en votation populaire) et le crédit d'étude pour l'agrandissement du Collège.

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier communal, à savoir, notamment : les demandes de crédit relatives aux travaux d'assainissement et d'amélioration du Gros Seuc suite aux inondations d'août 2007 et à la réfection des toitures annexes du Centre sportif.

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier : l'évaluation et la définition des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD) pour l'année 2006, la préparation du nouvel horaire 2008 des TUD et, en particulier, le suivi de la mise en service de la navette "Gare – Vieille Ville – Hôpital". La commission a également traité des questions en lien avec la maintenance des bâtiments communaux, le suivi des consommations énergétiques, la carte des dangers crues de la Sorne, les plans de mobilité d'entreprises (Hôpital en particulier); elle a préavisé favorablement les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement et, défavorablement, le poste de délégué à l'énergie et au développement durable.

7.7 Commission de la Vieille Ville

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 4 reprises au cours de l'année 2007, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

La commission s'est principalement consacrée : à la relecture et la définition des actions prioritaires pour 2007 dans le cadre du plan directeur et catalogue des mesures relatives à la Vieille Ville; au bilan des activités du manager de ville; à l'avenir du marché de l'artisanat; à la problématique de l'aménagement des terrasses et des vitrines; aux demandes de permis de construire en Vieille Ville. Un échange de vues a par ailleurs eu lieu avec le Département des travaux publics pour tout ce qui concerne la gestion des espaces publics.

7.8 Commission « Nature et paysage »

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, et composée des différents milieux concernés, a siégé à 7 reprises en 2007. La Commission a suivi son programme pour la législature 2005 – 2008, dont le fil conducteur est bien entendu le plan directeur "Nature en ville".

Hormis les cas courants, comme par exemple l'entretien des haies et des arbres en ville et quelques examens de permis de construire, les projets initiés depuis le début de législature (gestion des haies de l'Ecole Buissonnière et d'Entre-les-Etangs, inventaire des plantes envahissantes) ont été poursuivis. Le nouveau concept de végétalisation autour de l'école du Gros-Seuc a été analysé. Les exploitants agricoles et forestiers de Delémont ont été conviés à une assemblée d'information et d'échange concernant les réseaux selon l'Ordonnance sur la qualité écologique. Un projet de rideau végétal entre le site de l'entreprise Met Fer et les voies CFF à l'entrée sud de Delémont a été étudié. Une démarche en vue de la création d'une ou plusieurs nouvelles allées d'arbres a été engagée, dans le but de pouvoir bénéficier du soutien financier offert par le Fonds suisse pour la protection du paysage. Suite aux déprédations successives constatées dans la Combe du Vorbourg, une discussion a eu lieu avec l'Office de l'environnement, la Bourgeoisie et les exploitants concernés afin de convenir des modalités de reconstitution et de compensation. Un atelier participatif a été organisé autour des lignes directrices concernant la future Conception d'évolution du paysage à Delémont.

7.9 Commission de construction – « Rénovation du Gros-Seuc »

La Commission spéciale de construction – rénovation du Gros Seuc – a siégé à 4 reprises au cours de l'année 2007, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement. L'année 2007 a permis de réaliser les dernières grandes interventions prévues au crédit de frs 1'520'000.- voté en 2004 : remplacement des plafonds des vestiaires, nouveau concept de végétalisation des alentours, réaménagement de la déchetterie. Avec l'accord de la Commission de gestion et de vérification des comptes, le solde du crédit, issu des économies réalisées les années précédentes et des interventions inopportunes auxquelles il a été renoncé, a été utilisé pour entreprendre des travaux prioritaires tels que l'assainissement statique du passage couvert et l'adaptation des installations techniques dans les vestiaires. L'ensemble de ces travaux est désormais terminé et, après les quelques finitions restantes, le décompte pourra être établi.

Croyant qu'elle arrivait au terme de son mandat, la Commission a dû remettre l'ouvrage sur le métier suite aux inondations des 8 et 9 août 2007, qui ont particulièrement touché le complexe scolaire du Gros-Seuc. Les négociations avec les compagnies d'assurance ont été menées et une évaluation approfondie des travaux de rénovation nécessaires a été effectuée. On a également intégré à la réflexion les interventions qu'on profitera de réaliser en vue de l'amélioration thermique et statique du bâtiment, ainsi que les mesures correctives pour réduire autant que possible les risques d'une nouvelle inondation. Dans ce sens, un crédit de frs 300'000.- a été accepté par le législatif pour couvrir la plus-value d'investissement non couverte par les assurances.

* * * * *

TABLE DES MATIERES

Page

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

	Préambule	1
1.1	Corps électoral	2
1.2	Conseil de Ville	2
1.3	Conseil communal	2
1.4	Administration générale et Chancellerie communale	3
1.5	Informatique	3
1.6	Personnel	5
1.7	Archives	8
1.8	Commission de conciliation en matière de bail	8
1.9	Contrôle des habitants	9
1.10	Jumelages	11
1.11	Commission de la mairie	12
1.12	Service de police	12
1.13	Centre de Renfort d'incendie et de secours (CRISD)	14
1.14	Protection civile	16

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

	Préambule	17
2.1	Logement	17
2.2	Aide sociale	17
2.3	Mesures tutélaires	17
2.4	Allocations de fin d'année	18
2.5	Bourses et prêts	18
2.6	Commission des affaires sociales	18
2.7	Office de l'emploi	18
2.8	Agence communale AVS	20
2.9	Maison de l'Enfance	20
2.10	Espace-Jeunes	22
2.11	Comité des colonies du Creux-des-Biches	24
2.12	Conseil delémontain des jeunes	24
2.13	Commission de la jeunesse	26
2.14	Intégration des étrangers	26

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS

	Préambule	27
3.1	Sports	27
3.2	Culture	28
3.3	Bibliothèques et Ludothèque	28
3.4	Galerie Paul-Bovée	30

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

	Préambule	31
4.1	Commission de l'énergie et des eaux et Avenir des SID	31
4.2	Service de l'électricité	31
4.3	Service des eaux	35
4.4	Service du gaz	36
4.5	Système d'information du territoire	36
4.6	Service administratif	37
4.7	Service de l'énergie	38
4.8	Statistiques 2007	40
4.9	Considérations finales	42

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

	Préambule	43
5.1	Statistiques et comparaisons fiscales	43
5.2	Déclarations d'impôts 2006	44
5.3	Commissions	44
5.4	Ecoles primaire et enfantine	44
5.5	Communauté du Collège	46

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

	Considérations générales	49
6.1	Service des travaux publics	49
6.2	Commission des travaux publics	51
6.3	Commission des digues	51
6.4	Travaux de législature 2005-2008	52

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

	Préambule	54
7.1	Permis de construire	55
7.2	Maisons individuelles et jumelées réalisées	55
7.3	Montants investis et logements construits	56
7.4	Transports urbains delémontains (TUD)	57
7.5	Entretien et maintenance des bâtiments communaux	59
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	59
7.7	Commission de la Vieille Ville	60
7.8	Commission spéciale « Nature et paysage »	60
7.9	Commission de construction « Rénovation du Gros-Seuc »	60